



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et
Démographiques



Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
(ERI-ESI)

Togo, 2017

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Juillet 2019



Ce rapport présente la synthèse des résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques. Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets « Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et « Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter l'Institut National de La Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), 59, Rue de la KOZAH, Immeuble INSEED-CENETI, B.P. 118 Lomé TOGO, Tel : (+228) 22 21 62 24 / 22 21 22 87, E-mail : inseed@inseed.tg ou dgscn_tg@yahoo.fr, Site web : www.inseed.tg.

Pour obtenir des informations sur le Programme Statistique Régionale 2015-2020, contacter L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie (+223) 20 21 11 40, E-mail : afriestat@afriestat.org, site web : www.afriestat.org

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques et AFRISTAT. 2019. *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel*, 2017. Lomé, Togo et Bamako, Mali : INSEED et AFRISTAT.

Tableau récapitulatif des résultats

Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Togo 2017

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Togo
4. Education de qualité				
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	73,5	49,1	60,4
6. Accès à l'eau potable et assainissement		Urbain	Rural	Togo
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	80,6	45,6	59,3
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	74,4	20,0	41,4
7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable				
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	88,5	26,4	50,8
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson	15,2	1,7	7,0
8. Plein emploi productif et travail décent pour tous		Homme	Femme	Togo
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	78,3	95,6	87,9
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	852	712	820
8.5.2	Taux de chômage BIT	5,0	2,9	3,9
	Pourcentage de Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	19,5	33,1	26,5
8.6.1				
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	6,8	3,1	4,8
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	7,0	12,9	10,1
9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable				
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	12,4	17,0	14,8
10. Réduire les inégalités				
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	22,0	19,3	20,5
11. Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables				
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	2,3	1,9	2,1
16. Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces				
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	16,6	14,0	15,2
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	40,8	35,2	37,7
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	42,5	36,1	39,2
16.5.1	Proportion d'individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	9,4	4,5	6,8
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	23,7	25,4	24,6

[1] Non mortel

[2] Indicateur proxy

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Togo 2017

Indicateurs	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	49,4	71,4	57,9	77,4	69,0
Migration interne	37,3	22,1	31,4	15,3	22,2
Migration internationale	13,3	6,5	10,7	7,3	8,8
Ens. migrant	50,6	28,6	42,1	22,6	31,0
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	95,3	94,9	95,1	86,7	89,5
Homme	93,7	94,8	94,2	88,1	90
Femme	96,6	94,9	95,9	85,3	88,9
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	4,7	5,1	4,9	13,3	10,5
Homme	6,3	5,2	5,8	11,9	10
Femme	3,4	5,1	4,1	14,7	11,1
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	69	67,7	68,4	50,5	57,4
Homme	74,9	70,9	73,1	55,3	61,5
Femme	63,4	64,4	63,9	44,2	52,5
Taux de chômage BIT					
Ensemble	7,8	3,1	6,3	2,0	3,9
Homme	8,9	4,5	7,5	2,9	5,0
Femme	6,8	2,0	5,1	1,2	2,9
Taux de chômage BIT					
15 - 34 ans	14,0	5,5	11,2	2,9	6,8
35 ans et plus	2,1	1,2	1,8	1,3	1,5
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	19,8	15,4	18,3	14,2	16,1
Homme	19,9	14,8	18,3	12,4	15,1
Femme	19,7	15,9	18,4	15,9	17,0
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre					
Ensemble	30,9	26,2	29,3	24,7	26,8
Homme	27,9	23,4	26,4	21,2	23,6
Femme	33,6	28,5	31,8	27,7	29,5
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre					
15 - 34 ans	40,6	34,2	38,5	31,0	34,6
35 ans et plus	20,6	18,4	19,8	19,2	19,5
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	2,7	2,9	2,8	5,3	3,9
Primo demandeur	3,3	2,9	3,2	6,5	4,7
Ancien actif	1,4	2,7	1,6	1,8	1,7
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	13,1	13,6	13,3	10,3	12,1
Homme	20,7	23,6	21,6	21,9	21,7
Femme	5,7	5,7	5,7	2,6	4,4
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	53,2	71,2	59,4	86,6	74,7
Homme	31,1	55,0	39,0	77,9	60,6
Femme	74,7	84,9	78,4	94,3	87,4
Taux de pluriactivité					
Ensemble	6,8	9,5	7,8	15,2	11,9
Homme	8,4	10,8	9,2	15,3	12,6
Femme	5,3	8,4	6,4	15,2	11,4
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	42,4	27,5	37,6	21,8	31,4
Homme	63,3	46,0	58,2	45,2	53,6
Femme	22,0	12,9	18,9	6,3	13,5
Revenu mensuel de l'activité					
Ensemble	80 483	81 087	80 713	63 014	70 643
Homme	84 888	90 705	87 023	65 405	74 819
Femme	76 075	72 540	74 679	60 805	66 727
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					

Indicateurs	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Ensemble	11,3	12,6	11,8	15,3	13,8
Homme	7,4	8,8	7,9	11,2	9,8
Femme	15,3	16,0	15,6	19,0	17,6
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	33,2	30,8	32,3	31,6	31,9
Homme	34,2	35,2	34,6	41,3	38,3
Femme	32,1	27,1	30,2	23,1	26,2
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main-d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	42,8	61,1	46,1	61,8	51,8
Homme	36,9	58,6	40,9	46,7	43,1
Femme	47,0	62,8	49,8	74,2	58,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Togo, 2017

Indicateurs	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	42,3	33,1	38,5	18,5	28,2
Pourcentage d'UPI ayant un WC ou des latrines	40,3	24,0	33,5	16,2	24,6
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	46,4	17,6	34,4	16,5	25,2
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	29,8	22,8	26,9	32,6	29,8
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	72,2	69,2	70,9	74,2	72,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur Industrie	22,1	28,9	24,9	33,5	29,3
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	51,8	46,7	49,7	39,0	44,2
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	26,1	24,4	25,4	27,6	26,5
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI [1]					
Epargne Propre/tontine	47,7	56,7	51,4	64,1	57,9
Prêts informels (des amis ou des parents)	21,2	15,4	18,8	15,4	17,1
Pourcentage de la main-d'oeuvre des UPI non apparentée au chef d'UPI	8,2	9,3	8,6	5,5	7,0
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main-d'œuvre des UPI	1,1	1,2	1,1	1,9	1,5
Pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre des UPI	69,6	65,9	68,0	71,3	69,7
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main-d'œuvre des UPI	5,4	5,1	5,3	3,9	4,5
Pourcentage de la main-d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	22,8	9,0	16,8	13,2	14,9
Valeur actuelle totale moyenne du capital investi par l'UPI	728 668	151 414	354 499	72 606	171 154
Montant total moyen des investissements réalisés par l'UPI en 2016	73 668	241 811	170 109	53 181	101 371
Deux principales origines des matières premières					
Ménage / Particulier	38,6	57,2	51,0	97,8	95,5
Petite entreprise commerciale	34,2	29,9	31,3	0,7	2,2
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	298 874	338 578	637 453	671 896	1 309 349
Industrie	52 053	93 212	145 266	219 757	365 022
Commerce	96 442	134 047	230 489	270 601	501 090
Service	150 380	111 318	261 698	181 539	443 237
Valeur ajoutée moyenne par main-d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	73 785	115 351	91 009	97 658	94 401
Industrie	50 803	106 018	77 345	92 547	86 202
Commerce	47 163	96 924	66 546	103 076	82 980
Service	146 077	161 734	152 306	96 190	122 525
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	208	79	128	80	98
Industrie	104	33	59	40	47
Commerce	452	92	241	138	178
Service	114	130	124	89	102
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	27,6	39,0	32,3	57,5	45,2
Non obligatoire	48,8	40,6	45,4	32,3	38,7
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUIP au niveau national					
Aucun intérêt	39,3	31,4	36,0	31,1	33,5
Ne sait pas	24,7	23,7	24,3	29,9	27,2
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	5,7	9,6	7,3	4,7	5,9
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	18,7	27,8	22,5	27,1	24,9
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUIP au niveau national [2]					
Accroître votre stock de matières premières	56,2	54,6	55,6	60,3	58,0
Ouvrir autre établissement dans la même activité	11,7	10,5	11,2	9,8	10,5

[1] Autres urbains : La seconde de financement de capital : Dons, héritage (15,9%)

[2] Lomé et Ens. urbain : seconde utilisation : Améliorer le local (14,3% et 12,3%)

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité (GPS), ERI-ESI, Togo, 2017

Indicateurs	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie					
Ensemble	32,9	33,3	33,0	48,6	41,7
Homme	30,0	31,8	30,6	45,1	38,6
Femme	35,3	34,5	35,0	51,5	44,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1]					
Ensemble	21,1	23,3	21,9	40,6	32,3
Homme	17,9	22,0	19,3	37,7	29,4
Femme	23,9	24,3	24,0	43,0	34,6
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme					
Ensemble	25,4	21,8	24,2	17,5	20,5
Homme	28,3	22,3	26,2	18,5	22,0
Femme	23,1	21,4	22,5	16,7	19,3
Indice de perception					
Droits civils et politiques	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7
Participation	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Droit de l'homme et participation	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Degré de confiance des individus ayant été en contact avec les institutions					
L'administration (en général)	65,8	78,2	70,0	68,5	69,3
La justice	62,8	65,0	63,6	67,3	65,1
La police	71,3	67,2	70,0	73,9	71,6
Le système de santé publique	77,4	86,3	81,1	92,4	87,3
Le système public d'éducation	83,9	88,2	85,6	93,1	89,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays					
Ensemble	64,3	64,1	64,2	60,1	62,0
Homme	66,9	66,3	66,7	63,4	64,9
Femme	62,2	62,3	62,2	57,5	59,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision					
Ensemble	22,3	18,8	21,0	27,6	24,6
Homme	20,9	19,8	20,5	26,3	23,7
Femme	23,4	17,9	21,4	28,6	25,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections					
Ensemble	66,4	79,5	71,1	83,5	77,9
Homme	66,9	81,6	72,0	84,7	79,0
Femme	66,0	77,8	70,3	82,5	77,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique					
Ensemble	4,4	4,0	4,3	5,6	5,0
Homme	5,3	5,9	5,5	7,6	6,6
Femme	3,6	2,5	3,2	3,9	3,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations :					
Population	27,1	25,2	26,4	34,9	31,1
Les groupes minoritaires	22,3	20,3	21,6	27,3	24,8
Les partis politiques d'opposition	24,6	23,2	24,1	29,5	27,1
Indice de perception					
Système judiciaire	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4
Absence de corruption	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Etat de droit	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence					
Ensemble	37,3	34,5	36,2	38,9	37,7

Indicateurs	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Homme	39,9	39,8	39,9	41,5	40,8
Femme	34,9	30,3	33,2	36,9	35,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,6	0,5	0,6	0,4	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents					
Ensemble	17,8	12,1	15,8	14,7	15,2
Homme	18,5	13,1	16,7	16,6	16,6
Femme	17,2	11,2	15,0	13,3	14,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité					
Ensemble	13,8	9,6	12,3	7,7	9,8
Homme	14,9	10,3	13,3	7,9	10,3
Femme	12,9	9,2	11,5	7,6	9,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité	63,1	61,2	62,4	68,6	65,9
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6
Sécurité publique	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Paix et sécurité	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Egalité devant la loi 4. Liberté politique (choix de son parti) 5. Elections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8. Liberté d'association 9. Absence de discrimination

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Table des matières

Tableau récapitulatif des résultats.....	3
Liste des cartes	12
Méthodologie de l'enquête	13
Chapitre 1: Caractéristiques de la population et situation d'activité	14
1.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages.....	14
1.1.1. Dynamique migratoire	14
1.1.2. Principales caractéristiques des migrants	15
1.1.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants.....	16
1.1.4. Eléments Confort du logement.....	17
1.2. Scolarisation et alphabétisation.....	20
1.2.1. La scolarisation et l'éducation	20
1.2.2. Taux de scolarisation.....	21
1.2.3. L'alphabétisation des adultes	24
1.3. Caractéristiques socioéconomique de la population	24
1.3.1. Sous-utilisation de la main d'œuvre	25
1.3.2. Bilan de l'emploi	26
1.3.3. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail	27
1.4. Qualité de l'insertion sur le marché du travail	32
1.4.1. Raisons de mutation et de non exercice du métier	32
1.4.2. Mobilité dans l'emploi	33
1.5. Trajectoire et perspectives	34
1.5.1. Mobilité sociale	34
Chapitre 2: Caractéristique et poids du secteur informel	37
2.1. Conditions d'activités dans le secteur informel	37
2.1.1. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel.....	39
2.2. Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel.....	40
2.2.1. Organisation du travail dans le secteur informel	40
2.2.2. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel.....	41
2.2.3. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel.....	42
2.3. Capital, investissement et financement dans le secteur informel	44
2.3.1. Dotation et structure du capital.....	44
2.3.2. Investissement dans le secteur informel	46
2.4. Production, insertion et concurrence dans le secteur informel	47
2.4.1. Performance économique	47
2.4.2. Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne et leur inégalité	49
2.4.3. Décomposition de la valeur ajoutée	50
2.5. Secteur informel et l'Etat	52
2.5.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs	52
2.5.2. Principal intérêt de se faire enregistrer.....	54
2.5.3. Opinions générales par rapport à l'impôt	55
2.6. Problèmes et perspectives	56

2.6.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI	56
Chapitre 3: Perception de la population sur la Gouvernance, paix et sécurité	58
3.1. Démocratie et droit de l'homme	58
3.1.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs.....	58
3.1.2. Droit de l'homme	58
3.1.3. Indice des droits de l'homme et participation	59
3.2. Qualité des institutions et corruption	60
3.2.1. Accès et confiance dans les institutions	60
3.2.2. Situation de la corruption.....	61
3.3. 15- État de la gouvernance	62
3.3.1. Gouvernance administrative.....	62
3.3.2. Participation citoyenne et politisation	63
3.3.3. Indice de perception de l'état de droit	64
3.4. 16- Paix et sécurité.....	65
3.4.1. Menace générale et sentiment d'insécurité.....	65
3.4.2. Criminalité.....	67
3.4.3. Conflits et mode de résolution	69
3.4.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité	70
3.5. Indice de perception de la population sur la gouvernance, paix et sécurité	70

Liste des tableaux

Tableau 1.1: Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, ERI-ESI Togo, 2017	15
Tableau 1.2: Caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	16
Tableau 1.3: Motifs de l'émigration suivant les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	17
Tableau 1.4: Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Togo, 2017	19
Tableau 1.5: Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Togo, 2017	21
Tableau 1.6: Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon la région et la résidence, Togo, 2017	22
Tableau 1.7: Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, Togo, 2017	24
Tableau 1.8: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Togo, 2017	25
Tableau 1.9: Bilan de l'emploi, Togo, 2017	26
Tableau 1.10: Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Togo, 2017	29
Tableau 1.11: Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue	33
Tableau 1.12: Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Togo, 2017	34
Tableau 1.13: Table de mobilité scolaire, Togo, 2017	35
Tableau 1.14: Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Togo, 2017	36
Tableau 2.1: Effectif et structure des CUIP et de la main-d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Togo, 2017	38
Tableau 2.2: Disponibilité des services de base dans les UPI, Togo, 2017	40
Tableau 2.3: Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Togo, 2017	41
Tableau 2.4: Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Togo, 2017	42
Tableau 2.5: Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Togo, 2017	44
Tableau 2.6: Montant (en millions de FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Togo, 2017	46
Tableau 2.7: Montant du capital investi par les UPI en 2017 et structure (en %), Togo, 2017	47
Tableau 2.8: Principaux agrégats du secteur informel suivant le milieu de résidence et le secteur d'activité (en millions de F CFA), Togo, 2017	49
Tableau 2.9: Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne et leur inégalité, Togo, 2017	50
Tableau 2.10: Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du SI, Togo, 2017	51
Tableau 2.11: Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le SI, Togo, 2017	52
Tableau 2.12: Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017	53
Tableau 2.13: Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017	55
Tableau 2.14: Disposition générale des CUIP à payer l'impôt sur leurs activités selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017	56
Tableau 2.15: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017	57
Tableau 3.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	59
Tableau 3.2: Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017	60
Tableau 3.3: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	61
Tableau 3.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	62
Tableau 3.5: Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	63
Tableau 3.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	64

Tableau 3.7: Niveau d'appréciation de l'état de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017	65
Tableau 3.8: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	67
Tableau 3.9: Incidence de la criminalité par type d'incidents selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017	68
Tableau 3.10: Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017	70
Tableau 3.11 : Indice de perception gouvernance, paix et sécurité selon la région, Togo, 2017	72

Liste des graphiques

Graphique 1.1: Répartition en pourcentage de la population selon le milieu de résidence et le sexe, par le statut migratoire, Togo, 2017	14
Graphique 1.2: Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Togo, 2017	19
Graphique 1.3: Structure de la population active selon l'âge et la situation par rapport à l'emploi, Togo, 2017	27
Graphique 1.4: Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Togo, 2017	31
Graphique 1.5: Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG selon la CSP, Togo, 2017	32
Graphique 2.1 : Répartition des UPI selon les branches d'activités, Togo, 2017	37
Graphique 2.2: Répartition (en %) de la main-d'œuvre occupée dans les UPI, Togo, 2017	39
Graphique 2.3: Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Togo, 2017	40
Graphique 2.4: Structure du capital du SI selon le milieu de résidence et le type d'équipement, Togo, 2017	45
Graphique 2.5: Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en F CFA), Togo, 2017	48
Graphique 2.6: Raisons du non enregistrement au NIF selon le secteur d'activité, Togo, 2017	53
Graphique 2.7: Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Togo, 2017	54
Graphique 2.8: Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Togo, 2017	57
Graphique 3.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Togo, 2017	58
Graphique 3.2: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Togo, 2017	69
Graphique 3.3: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes ethniques au cours des 12 derniers mois, Togo, 2017	69

Liste des cartes

Carte 1.1 : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable, Togo, 2017	18
Carte 1.2 : Taux net de scolarisation au primaire et taux net de scolarisation au secondaire, Togo, 2017	23
Carte 1.3 : Proportion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, Togo, 2017	30
Carte 3.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seule à pied dans leur zone de résidence, Togo, 2017	66
Carte 3.2 : Indice de perception de la composante Paix et Sécurité et Indice de perception de la Gouvernance, Paix et Sécurité, Togo, 2017	71

Méthodologie de l'enquête

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête est de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des régions du pays. Plus spécifiquement, elle permet (i) de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, l'ampleur du sous-emploi, (ii) d'établir les comptes des unités de production informelles, de déterminer le poids du secteur informel dans l'économie nationale, d'analyser les contraintes et les opportunités du secteur informel et (iii) de fournir des informations sur la perception des individus sur la démocratie et la gouvernance, la paix et la sécurité, la qualité des institutions et la corruption.

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2010.

Au premier degré, 600 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de douze (12) ménages a été tiré dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 7 200 ménages.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques sociodémographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiées pendant l'administration du questionnaire emploi.

La collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain : la première équipe chargée du volet emploi et la seconde, du volet secteur informel. Elle a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de smartphones. Les questionnaires ont été programmés en CSPro et saisis en temps réel sur le terrain sur les smartphones au cours des entretiens.

Le présent rapport de synthèse, fruit des différents travaux au niveau national et régional, présente la synthèse des résultats de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Togo.

Chapitre 1: Caractéristiques de la population et situation d'activité

La population togolaise, une population contrastée et aux origines ethniques variées, est relativement jeune. Le présent chapitre est consacré à l'étude de ses caractéristiques sociodémographiques, notamment de sa structure par âge et par sexe, de la dynamique migratoire, de la scolarisation et de l'alphabétisation et sa situation d'activité.

1.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages

1.1.1. Dynamique migratoire

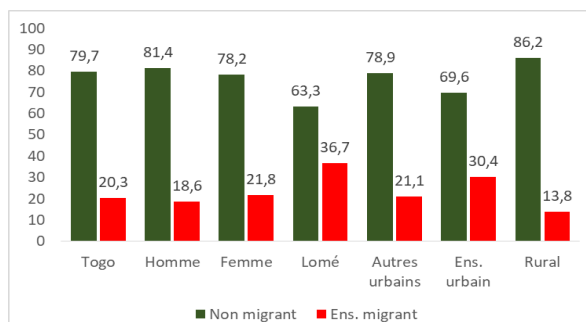
Élément important de la dynamique démographique, la migration est un facteur de répartition géographique de la population à travers la migration interne. Les données de migration font partie des statistiques émergentes ce qui justifie son choix dans cette étude.

La population togolaise est peu enclin à la migration, car seulement un cinquième de la population est constitué de migrants.

La majorité de la population (79,7%) n'a jamais effectué de migration et le phénomène migratoire concerne 20,3% de la population totale dont 14,5% pour la migration interne et seulement 5,8% pour la migration internationale. La population non migrante est plus importante en milieu rural (86,2%) qu'en milieu urbain 69,8% et à Lomé (63,6%). Les données de l'enquête portent aussi bien sur la migration interne que la migration internationale. L'examen des résultats du graphique ci-contre et du tableau 1.1 indiquent que :

- ◆ Les femmes (21,8%) sont plus concernées que les hommes (18,6%) et l'ampleur de la migration varie considérablement avec le niveau d'instruction : la proportion de la population migrante dans celle n'ayant aucun niveau d'instruction est de 18,8% alors qu'elle est de 51,0% dans la population ayant le niveau supérieur. Les migrants sont plus concentrés dans la ville de Lomé (36,4%), les régions des Savanes et Maritime respectivement 22,8% et 20,2%.
- ◆ S'agissant de la migration internationale, la ville de Lomé (10,0%) et la région Maritime (6,8%) renferment le plus grand contingent de migrants provenant de l'étranger. Les femmes (6,2%) sont plus touchées que les hommes (5,3%). Par rapport au milieu de résidence, elle est de 7,8% en milieu urbain et de 4,5% en milieu rural. Les résultats ne présentent pas une tendance claire par rapport au niveau d'instruction.

Graphique 1.1: Répartition en pourcentage de la population selon le milieu de résidence et le sexe, par le statut migratoire, Togo, 2017



- ◆ En ce qui concerne les migrations internes, le phénomène est relativement plus important à Lomé (26,3%) et dans la région Centrale (18,3%) et plus faible dans la région des Savanes (2,4%) et en raison de l'exode rural, plus de deux fois prépondérant en milieu urbain (22,4%) qu'en milieu rural (9,3%). Suivant le sexe, on note une légère différence en faveur des femmes (15,6% contre 13,2% pour les hommes). L'analyse selon le niveau d'instruction révèle que l'ampleur du phénomène varie de manière croissante avec le niveau d'instruction, passant de 11,0% chez les migrants sans instruction à un de 42,7% chez ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur.

Tableau 1.1: Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, ERI-ESI Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Profil migratoire				Total	Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant		
Région						
Maritime	79,8	13,4	6,8	20,2	100,0	1 322 811
Plateaux	87,8	9,6	2,6	12,2	100,0	1 609 996
Centrale	77,2	18,3	4,5	22,8	100,0	725 395
Kara	83,7	12,1	4,2	16,3	100,0	903 370
Savanes	92,8	2,4	4,8	7,2	100,0	963 411
Grand Lomé	63,6	26,3	10,0	36,4	100,0	1 739 654
Milieu de résidence						
Grand Lomé	63,6	26,3	10,0	36,4	100,0	1 739 654
Autres urbains	78,9	16,5	4,5	21,1	100,0	1 140 765
Ens. urbain	69,8	22,4	7,8	30,2	100,0	2 880 419
Rural	86,2	9,3	4,5	13,8	100,0	4 384 218
Sexe						
Homme	81,4	13,2	5,3	18,6	100,0	3 531 396
Femme	78,2	15,6	6,2	21,8	100,0	3 733 890
Niveau d'instruction						
Aucun	81,2	11,0	7,8	18,8	100,0	2 089 687
Primaire	82,2	12,6	5,2	17,8	100,0	2 671 650
Secondaire	72,3	22,0	5,6	27,7	100,0	1 743 372
Supérieur	49,0	42,7	8,3	51,0	100,0	207 402
Togo	79,7	14,5	5,8	20,3	100,0	7 264 637

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.1.2. Principales caractéristiques des migrants

Parmi la population de 15 ans ou plus ayant quitté le Togo au cours des cinq dernières années précédant l'enquête, près des deux tiers proviennent du milieu rural.

Par ailleurs, lors de cette enquête, il a été demandé dans chaque ménage, s'il y a au moins une personne âgée de 15 ans ou plus qui a quitté le pays au cours des 5 dernières années pour s'installer à l'extérieur selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Dans l'ensemble (Tableau 1.2), la majorité des personnes de 15 ans ou plus qui sont sorties du Togo au cours des cinq dernières années précédant l'enquête, proviennent plus du milieu rural (64,1%) et parmi

celles provenant du milieu urbain (35,9%), 24,2% sont issues de la ville de Lomé.

Les émigrants du sexe masculin proviennent plus du milieu rural (70,1%) que ceux du sexe féminin (52,5%) et selon le niveau d'instruction, les émigrants n'ayant aucun niveau d'instruction sont issus du milieu rural (87,8%) alors que ceux ayant atteint le niveau supérieur viennent principalement de Lomé (65,6%).

Tableau 1.2: Caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					Effectif
	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Total	
Sexe						
Masculin	19,4	10,5	29,9	70,1	100	63 712
Féminin	33,7	13,8	47,5	52,5	100	31 237
Groupe d'âge						
15-24 ans	12,5	13,1	25,6	74,4	100	41 988
25-34 ans	29,8	11,9	41,7	58,3	100	29 622
35-64 ans	42,2	8,7	50,9	49,1	100	14 206
65 ans et Plus	45,7	0,0	45,7	54,3	100	758
Niveau d'instruction						
Aucun	6,9	5,3	12,2	87,8	100	15 131
Primaire	16,5	5,8	22,2	77,8	100	22 896
Secondaire	22,3	16,6	39,0	61,0	100	33 631
Supérieur	65,6	18,6	84,2	15,8	100	8 063
Ne sait pas	59,3	0,0	59,3	40,7	100	3 557
Togo	24,2	11,7	35,9	64,1	100	94 457

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.1.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants

La migration internationale s'effectue pour diverses raisons avec des ampleurs variables (Tableau 1.3).

Le premier motif de migration internationale est la recherche d'emploi avec 70,8% des migrants. Ce résultat permet d'appréhender la prééminence de l'accès à l'emploi parmi les facteurs qui poussent les individus à se déplacer à travers le monde. Les autres motifs sont dans l'ordre les raisons de regroupement familial (9,6%), les études (7,3%), les affectations de travail (2,9%) et les problèmes de santé (0,4%).

Selon le sexe, pour les hommes, le motif dominant de migration reste la recherche de l'emploi (76,8%) alors que chez les femmes, deux motifs se

démarquent : la recherche de l'emploi (57,5%) et le regroupement familial (17,7%);

Pour les jeunes de moins de 35 ans, le motif dominant reste la recherche de l'emploi (à plus de 70%) alors que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, les motifs sont variables: autres raisons de migration (45,7%).

Si pour les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (76,1%) ou ayant atteint le primaire (83%), la recherche de l'emploi reste dominant, pour les personnes ayant le niveau supérieur, les motifs sont variables: les études (31%) et la recherche de l'emploi (59%).

Tableau 1.3: Motifs de l'émigration suivant les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques et destination	Motif principal de la migration							Total	Effectif
	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas		
Sexe									
Masculin	7,5	5,9	2,8	76,8	0,0	4,5	2,5	100,0	63 712
Féminin	7,0	17,7	0,5	57,5	1,2	11,9	4,1	100,0	31 237
Groupe d'âge									
15-24 ans	9,7	5,4	0,0	73,9	0,8	7,5	2,7	100,0	41 988
25-34 ans	6,5	13,1	2,5	70,8	0,0	4,8	2,3	100,0	29 622
35-64 ans	0,0	14,9	7,8	64,7	0,0	7,2	5,5	100,0	14 206
65 ans et Plus	38,5	0,0	0,0	15,8	0,0	45,7	0,0	100,0	758
Niveau d'instruction									
Aucun	0,0	19,1	0,0	76,1	0,0	4,8	0,0	100,0	15 131
Primaire	6,1	5,5	0,6	83,0	0,0	2,7	2,1	100,0	22 896
Secondaire	6,7	9,7	2,1	67,3	1,0	9,5	3,8	100,0	33 631
Supérieur	31,0	1,7	3,7	59,0	0,0	4,5	0,0	100,0	8 063
Ne sait pas	0,0	10,2	18,1	29,6	0,0	21,5	20,6	100,0	3 557
Total	7,3	9,6	2,1	70,8	0,4	6,8	3,0	100,0	80 527

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.1.4. Eléments Confort du logement

L'évaluation du bien-être non monétaire repose l'identification essentiellement de certaines caractéristiques de l'habitat à savoir la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, le type d'aisance et de bien d'autres. La combinaison de toutes ces variables permet de calculer un indice de bien-être. Comme l'indiquent les résultats du Tableau 1.4:

Des défis demeurent en matière d'approvisionnement en eau. L'objectif d'accès à l'eau potable est assuré pour 59,3% des ménages au niveau national comme l'indiquent les résultats du tableau 1.4 et avec de grandes disparités selon le milieu et les régions de résidence : en milieu rural moins d'un ménage sur deux (45,6%) a l'accès à l'eau potable alors que l'accès est presque de deux fois (80,7%) en milieu urbain. Cet accès reste également faible dans les régions Centrale (37,7%) et Plateaux (44,3%).

En matière de source d'éclairage, 50,8% des ménages ont accès à l'électricité. Cette proportion varie considérablement selon le milieu de résidence où il s'établit à 88,5% en milieu urbain contre seulement 26,4% en milieu rural.

Les combustibles propres pour la cuisson restent inaccessibles aux ménages, seulement moins d'un ménage sur dix (7,0%) en utilise. Même à Lomé, l'utilisation des combustibles demeure faible : seulement 22,2% des ménages ont recours à ces énergies pour la cuisson.

Sur le plan de l'assainissement, l'accès de la population aux latrines reste faible. En effet, seulement 41,4% de la population disposent des latrines. La différence entre les milieux de résidence (74,4% en milieu urbain et 20,0% en milieu rural) et les régions (43,6% dans la région de Maritime contre 12,4% dans les savanes, 21,4% dans la Kara), est très marquée.

Carte 1.1 : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable, Togo, 2017

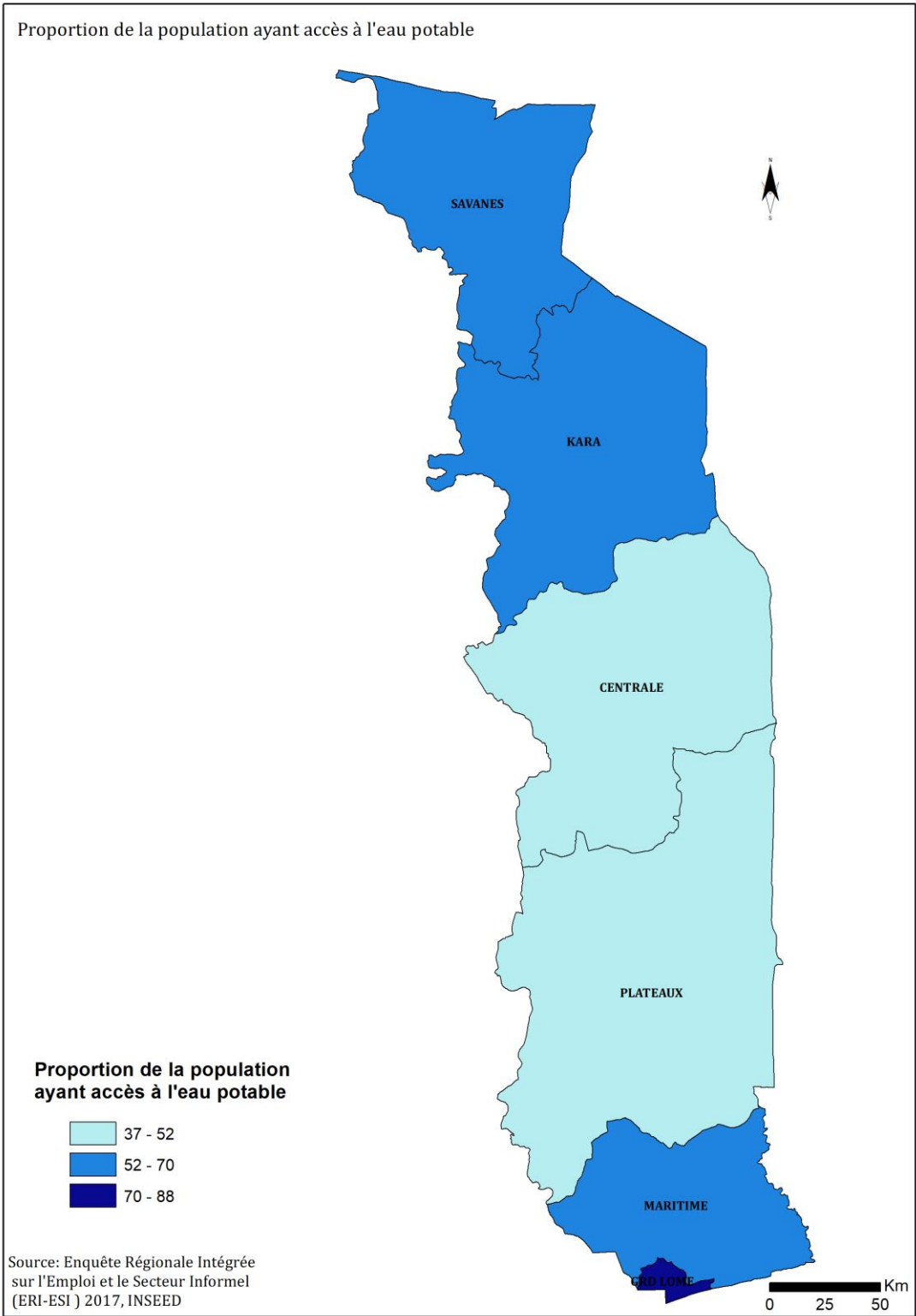


Tableau 1.4: Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Togo, 2017

Caractéristiques du logement (Proportion de la population ayant)	Région de résidence						Milieu de résidence				
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Accès à l'eau potable [1]	55,7	44,3	37,7	60,7	52,3	88,1	88,1	69,3	80,7	45,6	59,3
Accès à des latrines [2]	43,6	23,3	29,3	21,4	12,4	87,9	87,9	54,0	74,4	20,0	41,4
Accès à l'électricité [3]	49,3	36,2	51,3	33,6	17,3	92,5	92,5	82,3	88,5	26,4	50,8
Accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]	4,4	1,3	2,1	2,5	0,4	22,2	22,2	4,9	15,2	1,7	7,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] Indicateur ODD 6.1.1

[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1

[3] Indicateur ODD 7.1.1

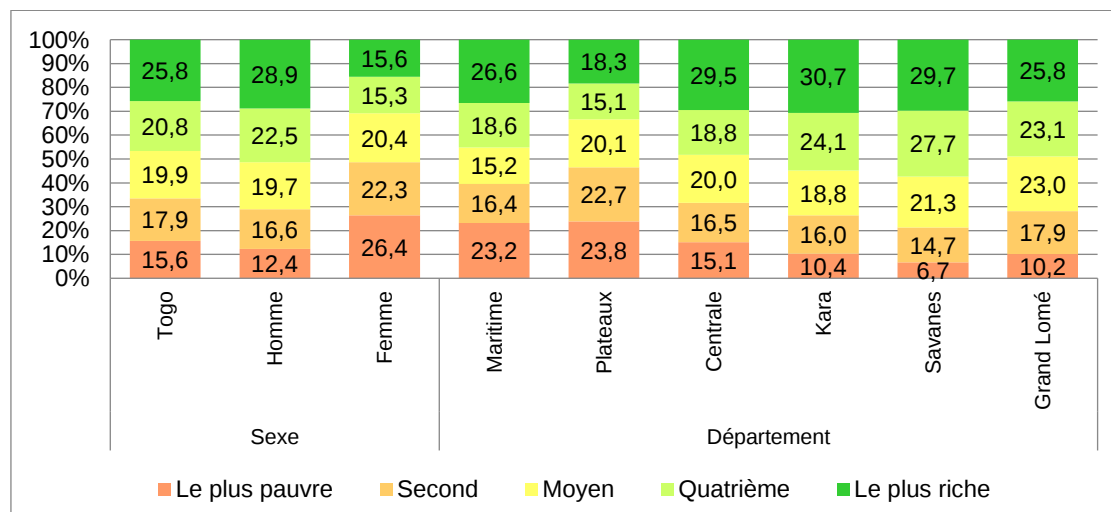
[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

L'indicateur de niveau de vie non monétaire construit entre autres à partir de ces caractéristiques montre une distribution (Graphique 1.2) plus étalée vers la classe moyenne et les quintiles les plus riches.

Au Togo, selon le niveau de vie non monétaire, 33,5% des personnes vivent dans les ménages pauvres dont 15,6% vivent dans l'extrême pauvreté avec des variations selon le sexe du chef de ménages: 48,7% des personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes peuvent être considérées comme pauvre contre 29% des

personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes. Ce niveau de vie est également très variable selon les régions: la pauvreté est plus persistante dans les régions Maritimes et des Plateaux avec respectivement 39,6% et 46,5% de la population des régions contre 21,4% dans la région des Savanes et la Grand Lomé (28,1%).

Graphique 1.2: Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.2. Scolarisation et alphabétisation

L'objectif 4 des ODD qui est celui d'obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Cette section traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants et de l'alphabétisation des adultes.

1.2.1. La scolarisation et l'éducation

La situation du niveau d'instruction (Tableau 1.5) montre qu'au niveau national, 31,1% de la population n'ont aucun niveau d'instruction, 39,8% ont atteint le primaire et 26,0% le secondaire. Seule une très faible proportion (3,1%) a atteint le niveau supérieur.

L'analyse selon le sexe montre que la proportion des femmes (37,5%) qui n'ont aucun niveau scolaire est nettement supérieure à celle des hommes (24,3%). Au niveau primaire, on note une quasi-parité entre les femmes (40,0%) et les hommes (39,6%). A l'inverse, les proportions des hommes ayant atteint le secondaire (31,5%) et le supérieur (4,5%) sont largement au-dessus de celles des femmes (20,7% pour le secondaire et 1,7% pour le supérieur). Une grande inégalité est observée selon le milieu de résidence et les régions.

Selon le milieu de résidence, 37,0% de la population rurale n'a aucun niveau d'instruction contre 20,7% dans Grand Lomé. Si la proportion de la population rurale ayant fréquenté le primaire est relativement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain

(42,5% contre 37,2% dans les autres milieux urbains et 34,9% dans la capitale), c'est l'inverse pour ceux qui ont le niveau d'instruction du secondaire et du supérieur : 36,0% et 34,8% ont atteint le secondaire à Lomé et dans les autres villes contre 19,7% en milieu rural. Seulement une très faible proportion de cette population parvient au supérieur (0,9%). Cette proportion est de 8,5% à Lomé et de 3,2% dans les autres milieux urbains.

Selon la région, près de la moitié (48,2%) de la population de la région des Savanes n'ont aucun niveau d'instruction tandis que dans le Grand Lomé cette proportion est de 20,7%. La plus forte proportion des individus ayant atteint le primaire est enregistrée dans la région des Plateaux (44,9%) et les plus faibles dans la région de la Kara (36,9%) et le Grand Lomé (34,9%). En ce qui concerne le niveau secondaire, les plus faibles proportions sont enregistrées dans les régions des Plateaux (22,6%) et des Savanes (14,4%). La proportion des individus ayant atteint le supérieur est faible et décroît de 8,5% dans le Grand Lomé à 0,6% dans la région des Savanes.

Tableau 1.5: Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Région						
Maritime	28,9	42,5	26,5	2,1	100,0	1 322 811
Plateaux	31,5	44,9	22,6	1,0	100,0	1 609 996
Centrale	29,1	42,8	26,7	1,4	100,0	725 395
Kara	37,6	36,8	23,8	1,8	100,0	903 370
Savanes	48,2	36,9	14,3	0,6	100,0	963 411
Grand Lomé	20,7	34,9	36,0	8,5	100,0	1 739 654
Milieu de résidence						
Grand Lomé	20,7	34,9	36,0	8,5	100,0	1 739 654
Autres urbains	24,8	37,2	34,8	3,2	100,0	1 140 765
Rural	37,0	42,5	19,7	0,9	100,0	4 384 218
Sexe						
Homme	24,3	39,6	31,5	4,5	100,0	3 531 396
Femme	37,5	40,0	20,7	1,7	100,0	3 733 890
Togo	31,1	39,8	26,0	3,1	100,0	7 264 637

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.2.2. Taux de scolarisation

L'universalité de la scolarisation telle que préconisée dans le primaire est loin d'être atteinte. Aussi, des efforts restent à fournir pour maintenir les élèves au secondaire. En effet, les résultats du **Tableau 1.6** montrent que le taux net de scolarisation au primaire se rapportant aux enfants âgés de 6 à 11 ans est 89,5% sur le plan national avec de différence suivant le milieu et la région de résidence : le Grand Lomé, les autres milieux urbains et le milieu rural ont des taux nets de scolarisation au primaire qui sont respectivement de 95,3%, 94,9% et 86,7%. Les régions ayant de taux net de scolarisation le plus élevé sont Grand Lomé (95,3%), Maritime (92,4%) et Centrale (92,8%). L'écart entre le taux net de scolarisation entre les garçons (90%) et les filles (88,9%) n'est que 1,1 point.

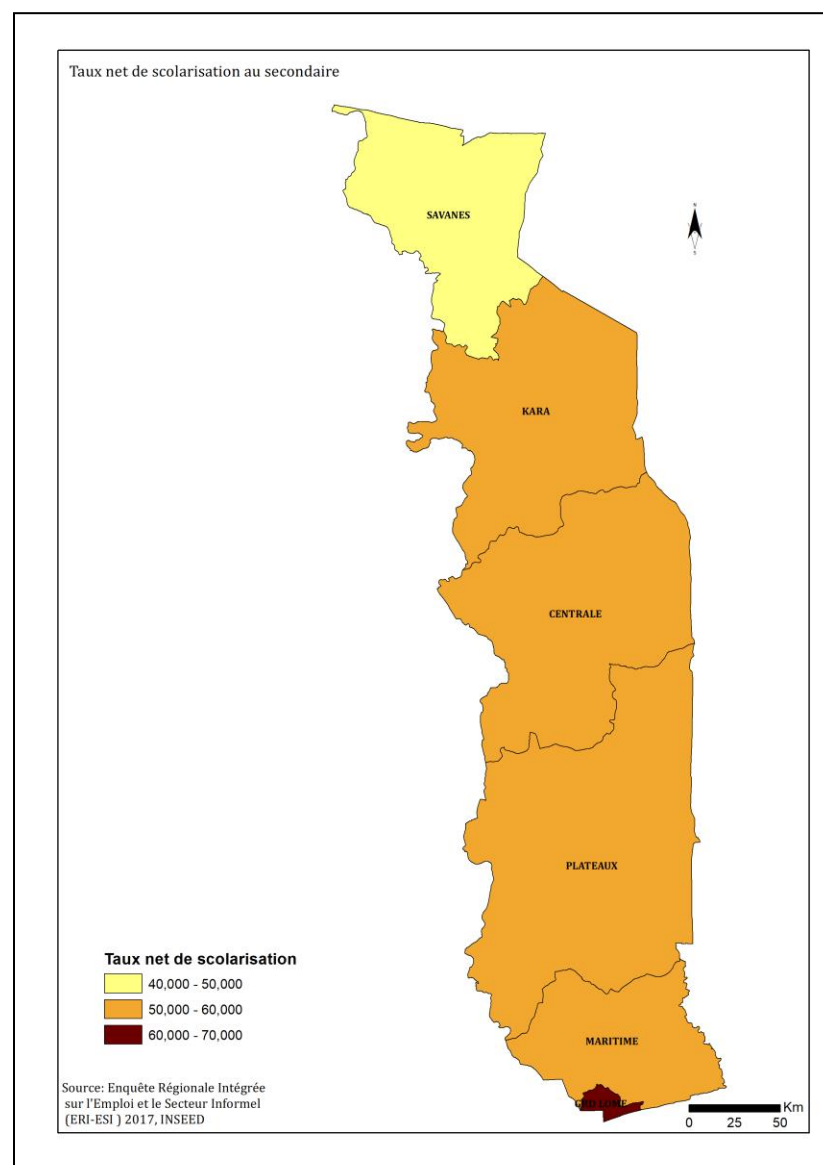
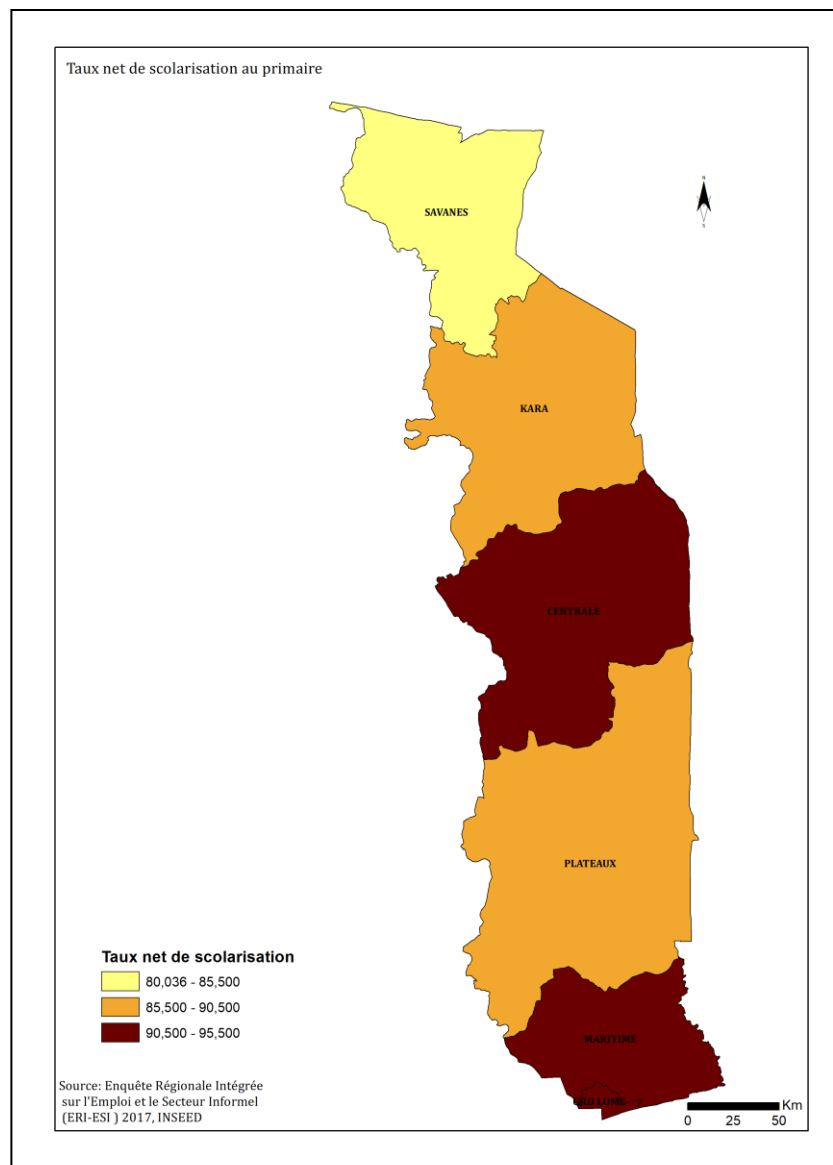
Au secondaire, pour les tranches d'âges 12-18 ans, le taux net de scolarisation est faible est de 57,4%. Suivant le milieu de résidence, ce taux est de 69,2% dans le Grand Lomé et 67,7% dans les autres milieux urbains alors qu'en milieu rural, il est de 50,4%. La région des Savanes enregistre le taux net de fréquentation le plus faible (47,3%).

Tableau 1.6: Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon la région et la résidence, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Taux net de scolarisation au primaire ajusté			Taux net de scolarisation au secondaire			Effectif	Effectif2
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Région								
Maritime	93,6	91,2	92,4	58,0	55,4	56,8	244 028	207 344
Plateaux	90,0	89,4	89,7	61,2	42,7	53,0	347 533	250 734
Centrale	92,2	93,4	92,8	60,3	54,0	57,6	141 032	128 419
Kara	87,0	84,0	85,5	60,1	53,5	57,3	173 442	143 582
Savanes	83,2	76,7	80,1	51,4	42,4	47,3	224 161	162 340
Grand Lomé	93,8	96,6	95,3	74,6	64,0	69,2	262 209	239 846
Milieu de résidence								
Grand Lomé	93,8	96,6	95,3	74,6	64,0	69,2	262 209	239 846
Autres urbains	94,8	94,9	94,9	70,9	64,4	67,7	200 330	196 938
Rural	88,0	85,3	86,7	55,3	43,8	50,4	929 866	695 482
Togo	90,0	88,9	89,5	61,5	52,5	57,4	1 392 445	1 132 266

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Carte 1.2 : Taux net de scolarisation au primaire et taux net de scolarisation au secondaire, Togo, 2017



1.2.3. L'alphabétisation des adultes

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Le taux d'alphabétisation (Tableau 1.7) se rapportant à la population âgée de 15 ans ou plus s'établit à 60,4% au niveau national dont 7,0% alphabétisés en langue nationale et 56,1% en

français. Il présente des disparités notables selon le sexe (ce taux est de 73,5% pour les hommes et 49,2% pour les femmes), le milieu de résidence (plus de sept personnes sur dix (75,9%) en milieu urbain sont alphabétisées alors que c'est moins de cinq personnes sur dix (48,6%) qui le sont en milieu rural). La région des Savanes est la moins alphabétisée avec un taux de 36%.

Tableau 1.7: Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, Togo, 2017

Région	Sexe		Milieu de résidence		Togo
	Homme	Femme	Urbain	Rural	
Maritime					
Taux alphabétisation en langue nationale	11,3	6,6	21,0	5,9	8,7
taux alphabétisation en français	76,6	44,7	71,5	56,3	59,2
Taux alphabétisation global	77,9	46,0	74,6	57,1	60,4
Plateaux					
Taux alphabétisation en langue nationale	7,8	7,5	10,1	6,8	7,6
taux alphabétisation en français	61,2	33,6	61,3	41,4	46,4
Taux alphabétisation global	66,7	41,7	69,0	47,9	53,3
Centrale					
Taux alphabétisation en langue nationale	4,4	2,4	1,6	4,0	3,4
taux alphabétisation en français	68,8	44,5	62,5	53,9	56,2
Taux alphabétisation global	74,6	51,6	66,6	61,2	62,6
Kara					
Taux alphabétisation en langue nationale	4,2	1,8	2,5	3,1	2,9
taux alphabétisation en français	63,7	36,9	72,2	40,6	49,6
Taux alphabétisation global	64,7	38,3	73,9	41,7	50,8
Savanes					
Taux alphabétisation en langue nationale	0,7	0,6	0,3	0,7	0,7
taux alphabétisation en français	47,3	24,2	61,5	30,3	34,8
Taux alphabétisation global	48,7	25,3	62,0	31,6	36,0
Grand Lomé					
Taux alphabétisation en langue nationale	12,4	10,0	11,1	-	11,1
taux alphabétisation en français	84,6	63,5	73,2	-	73,2
Taux alphabétisation global	89,7	70,7	79,4	-	79,4
Togo					
Taux alphabétisation en langue nationale	8,1	6,0	10,1	4,6	7,0
taux alphabétisation en français	69,8	44,3	70,4	45,2	56,1
Taux alphabétisation global	73,5	49,1	75,9	48,6	60,4
Effectif	1 841 566	2 142 199	1 722 556	2 261 209	3 983 765

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.3. Caractéristiques socioéconomiques de la population

Cette session est consacrée à la présentation des résultats concernant la sous-utilisation de la main d'œuvre, le marché du travail, la structure et la dynamique des emplois.

1.3.1. Sous-utilisation de la main-d'œuvre

Tout comme tous les pays membres de l'UEMOA, le Togo n'a pas de problème de chômage au sens strict du BIT, mais plutôt un problème de sous-emploi.

En effet, le Tableau 1.8 montre que le taux de chômage au sens du BIT au Togo en 2017 est de 3,9%. Ce taux est de 5,0% chez les hommes et de 2,9% chez les femmes. Selon les caractéristiques sociodémographiques, le chômage touche davantage les personnes du niveau supérieur (14,5 %), ceux appartenant à la tranche des 15-34 ans (6,8 %) et ceux qui résident à Lomé (7,8 %).

Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage au Togo est de 16,1% avec 15,1% pour les hommes et 17,0% pour les femmes. Ce taux est plus élevé chez les jeunes de moins de 35 ans (de 21,7% pour les 15-24 ans et 18,9% pour les 15-34 ans), chez les personnes dont le niveau d'instruction a atteint le supérieur (23,3%) et à Lomé (19,8%).

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est de l'ordre de 16,2%, ce qui n'est pas différent du taux précédent et présente les mêmes tendances entre les hommes (14,5%) et les femmes (17,6%), selon les groupes d'âges (les jeunes de 15-24 ans à 36,4% et de 15-34 ans à 24,1%) et milieu de résidence (Lomé avec 20,7%) et le niveau d'instruction (Supérieur à 28,2%).

Pour ce qui est de la sous-utilisation de la main d'œuvre, le taux y afférent au niveau national est de 26,8 %. Suivant les groupes d'âges, la tranche d'âges des 15-24 ans est la plus touchée (les jeunes de 15-34 ans à 34,6% dont les 15-24 ans à 44,8%). Cette sous-utilisation de la main-d'œuvre frappe surtout les personnes très instruites (35,5% pour les personnes ayant le niveau supérieur) et les personnes résidant en milieu urbain (29,3% dont 31,1% à Lomé).

Tableau 1.8: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif	Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Effectif
Sexe						
Homme	5,0	15,1	1 141 676	14,5	23,6	1 269 028
Femme	2,9	17,0	1 234 077	17,6	29,5	1 453 953
Groupe d'âge						
15 - 24 ans	9,7	21,7	308 632	36,4	44,8	438 057
25 - 34 ans	5,7	18,9	760 313	18,0	29,4	874 434
15 - 34 ans	6,8	19,7	1 068 945	24,1	34,6	1 312 491
35 - 44 ans	1,5	14,1	647 514	9,9	21,4	707 956
45 - 54 ans	1,8	12,5	464 489	8,1	18,1	496 257
55 - 64 ans	0,8	11,3	192 980	6,3	16,3	204 302
65 ans et plus	0,0	9,6	1 358	0,0	9,6	1 358
Niveau d'instruction						
Aucun	1,1	11,7	698 443	11,7	21,1	782 324
Primaire	2,2	15,9	721 137	13,9	26,0	819 089
Secondaire	6,0	18,6	806 466	19,6	30,5	943 448
Supérieur	14,5	23,3	149 708	28,2	35,5	178 119
Milieu de résidence						
Grand Lomé	7,8	19,8	720 039	20,7	31,0	827 404
Autres urbains	3,1	15,4	358 491	15,5	26,2	410 857
Ens urbain	6,2	18,3	1 078 531	19,0	29,4	1 248 262
Rural	2,0	14,2	1 297 223	13,8	24,5	1 474 719
Togo	3,9	16,1	2 375 754	16,2	26,8	2 722 981

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.3.2. Bilan de l'emploi

En Afrique et plus spécifiquement au Togo, le secteur informel est le grand pourvoyeur de l'emploi. Le bilan de l'emploi (Tableau 1.9) se présente comme suit :

- ◆ Au Togo, plus de neuf emplois sur dix (91,6%) sont fournis par le secteur informel quel que soit le secteur d'activité. Ce niveau atteint même 98% dans le secteur privé contre 3,4% dans le secteur public ;
- ◆ La dominance de l'emploi informel est plus marquée dans le secteur institutionnel agricole avec 99,7% des emplois et le secteur privé agricole est exclusivement marqué par
- ◆ l'emploi informel et plus d'un emploi sur cinq (23,1%) des emplois du secteur public sont des emplois informels. Ce qui peut s'expliquer par le caractère traditionnel et familial de l'agriculture en Afrique ;
- ◆ Même le secteur institutionnel non agricole est dominé par l'emploi informel (87,9%) et plus particulièrement son secteur privé (96,9%).

Tableau 1.9: Bilan de l'emploi, Togo, 2017

Caractéristiques de l'emploi	Activité principale			Effectif
	Emplois formels	Emplois informels	Total	
Secteur institutionnel non agricole				
Secteur public	96,9	3,1	100,0	150 570
Secteur privé	3,1	96,9	100,0	331 555
Ménages	0,0	100,0	100,0	10 758
Total	12,1	87,9	100,0	492 882
Secteur institutionnel agricole				
Secteur public	76,9	23,1	100,0	2 659
Secteur privé	0,0	100,0	100,0	17 501
Ménages	0,0	0,0	0,0	
Total	0,3	99,7	100,0	20 159
Ensemble				
Secteur public	96,6	3,4	100,0	153 229
Secteur privé	2,0	98,0	100,0	349 056
Ménages	0,0	100,0	100,0	10 758
Total	8,4	91,6	100,0	513 042

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

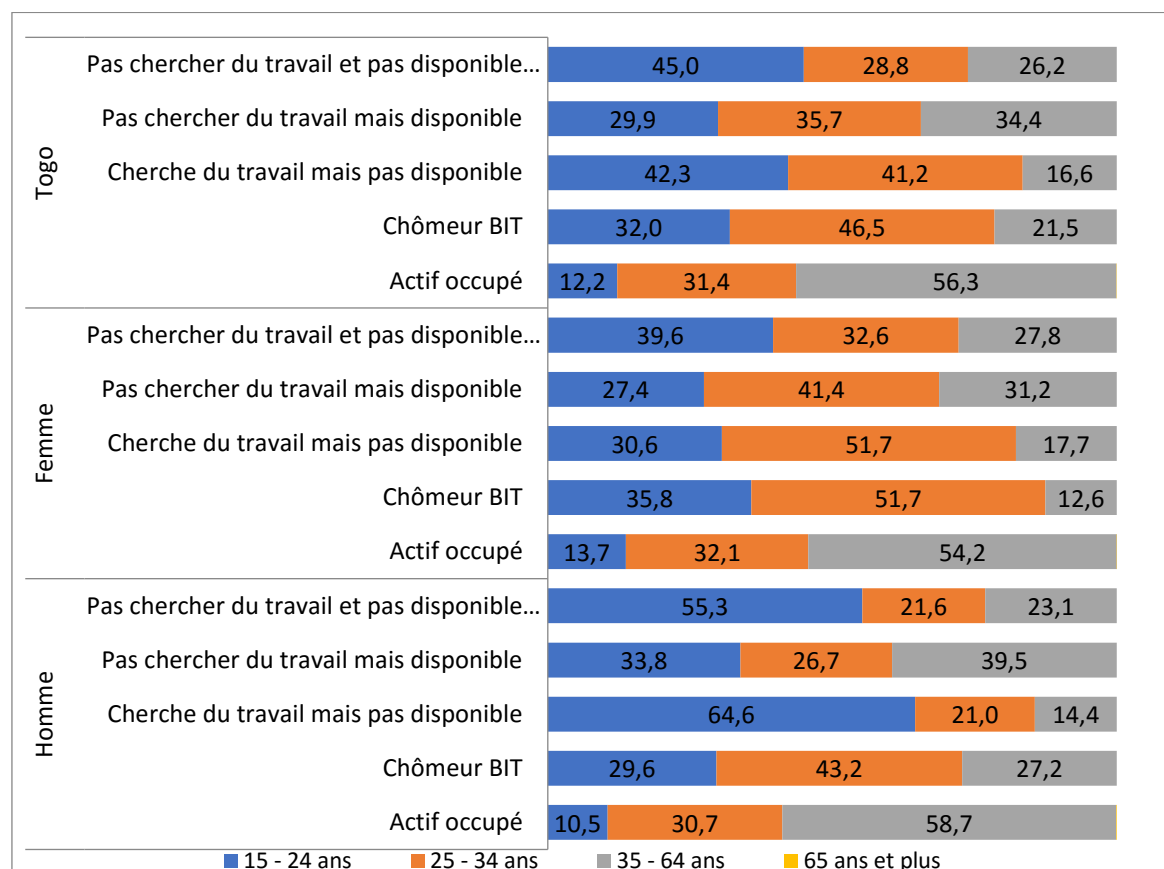
La population en âge de travailler est la frange de la population potentiellement active et la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus et des sous-classes de 15-24 ans, 25-34 ans, 35-64 ans et de 65 ans ou plus. La situation dans l'emploi au Togo (Graphique 1.2) montre que :

- ◆ Les personnes de 35-64 ans sont celles qui sont les plus actives occupées (56,3%), tant chez les femmes (54,2%) que chez les hommes (58,7%). Elles sont suivies de celles de 25-34 ans (31,4%), dont 32,1% des femmes et 30,7% des hommes ;
- ◆ Le chômage au sens du BIT frappe plus les jeunes et encore plus les femmes, notamment les personnes de 25-34 ans qui constituent 46,5% des chômeurs, dont 51,7% des femmes et 43,2% des hommes, les personnes de 15-24 ans forment 32% des chômeurs
- ◆ avec 35,8% pour les femmes et 29,6% des hommes;
- ◆ Ce sont également ces jeunes qui déclarent être à la recherche du travail mais ne sont pas disponibles pour l'exercer. On retrouve 42,3% des jeunes de 15-24 ans (64,6% des hommes et 30,6% des femmes) et 41,2% des jeunes de 25-34 ans (51,7% des femmes et 21,0% des hommes);
- ◆ Parmi les personnes se déclarant ne pas être à la recherche de travail mais sont disponibles à l'exercer si l'occasion se présente, les

variations de comportement sont très sensibles selon le sexe et les classes d'âge : les jeunes de 25-34 ans sont ceux qui sont le plus dans cette attitude avec 35,7% (les femmes sont à 41,4% et les hommes 26,7%), suivi des personnes âgées de 35-64 ans avec 34,4% (les femmes sont à 31,2% et les hommes 39,5%) et des jeunes de 15-24 ans à 29,9% (femme 27,4% et les hommes 33,8%) ;

- ◆ Enfin, ce sont les jeunes qui ne recherchent de travail et qui ne sont pas disponibles pour l'exercer lorsque l'occasion va se présenter, notamment les jeunes de 15-24 ans à 45,0% avec les hommes (55,3%) plus concernés que les femmes (39,6%) et des jeunes de 25-34 ans à 28,8% et les femmes (32,6%) plus concernées ici que les hommes (21,6%).

Graphique 1.3: Structure de la population active selon l'âge et la situation par rapport à l'emploi, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.3.3. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

Le marché de travail au Togo est caractérisé par une vulnérabilité non négligeable de l'emploi et une frange des jeunes de 15-34 ans ni dans l'emploi ni dans l'éducation. Le Tableau 1.10 nous permet d'avoir une idée sur les possibilités d'emploi sur le marché du travail togolais. Sa lecture nous montre que :

- ◆ Les personnes se retrouvant dans la vulnérabilité de l'emploi, c'est-à-dire les travailleurs pour propre compte et travailleurs familiaux représentent 74,7 % des emplois. Les femmes (87,4%) sont plus vulnérables dans l'emploi que les hommes (60,6%) et

cette vulnérabilité dans l'emploi frappe plus les adultes de 35-64 ans (77,4%), les personnes résidant en milieu rural (87,1%), les personnes dont le niveau d'instruction n'a pas dépassé le primaire (92,1% pour celles n'ayant aucun niveau d'instruction et 83,5% pour celles ayant

atteint le primaire) et les personnes résidant dans les régions des Plateaux (86%), Savanes (88,8%), Centrale (84,8%) et de Kara (86,5%) ;

- ◆ Les emplois disponibles représentent 60,7% des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) et cette proportion est plus importante chez les hommes (62,5%), les personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction primaire (68,2% pour n'ayant aucun niveau et 69,1% pour le primaire), dans le milieu rural (62,8%) et dans les régions Maritime (66,7%) et des Plateaux (68,5%) ;
- ◆ Le taux d'emploi précaire est de 15,8% et cette précarité de l'emploi est marquante chez les hommes (23,5%), les personnes ayant au moins le niveau du secondaire (24,1% pour le secondaire et 22,5% pour le supérieur), les jeunes de 15-24 ans (26,6%), dans le milieu urbain (29,2% à Grand Lomé et 15,9% dans autres urbains) ;
- ◆ Le taux de pluriactivité ou la proportion de la population exerçant au moins deux activités

est de 11,9%. Par rapport au niveau national, les hommes sont plus concernés (12,6%), les personnes ayant atteint le niveau primaire (14,1%), résidant en milieu rural (15,3%) ou dans les régions Maritime (15,2%), des Plateaux (14,0%), de la Kara (15,5%) et des Savanes (14,0%) ;

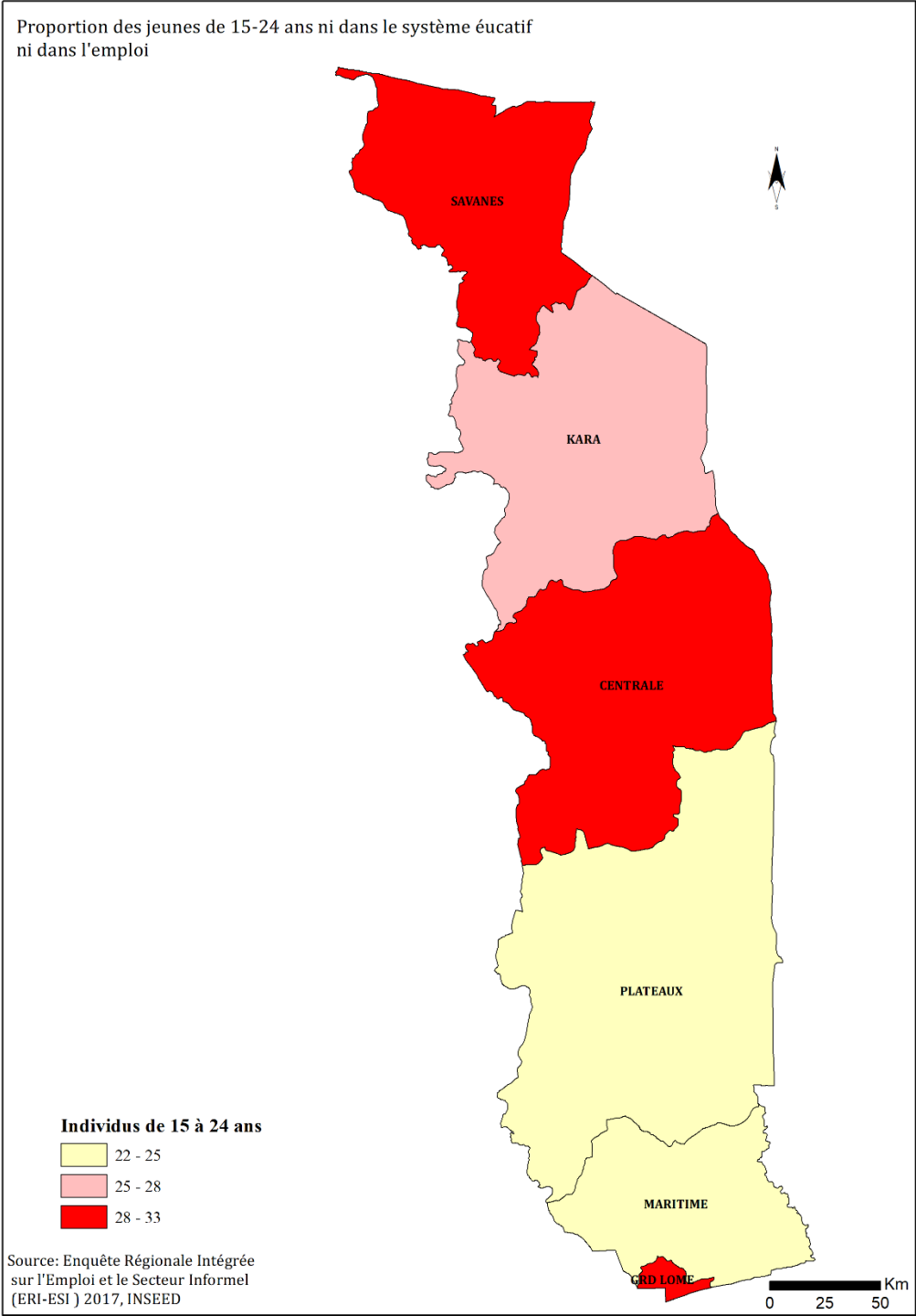
- ◆ Une part non négligeable des jeunes de 15-24 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (26,5%), notamment ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (55,2%) et ceux ayant le niveau primaire (41,7%) et des personnes résidant dans la région Centrale (32,2%) ;
- ◆ Le taux de salarisation est de 22,5%. Par rapport au niveau national, il est plus important chez les hommes (36,0%), chez les personnes ayant atteint au moins le secondaire (35,7% pour le secondaire et 80,8% pour le supérieur), chez les jeunes (24,1% chez les 15-24 ans et 24,7% chez les 25-34 ans), dans la ville de Grand Lomé (43,0%).

Tableau 1.10: Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation
Sexe						
Homme	62,5	60,6	23,5	12,6	19,5	36,0
Femme	59,2	87,4	8,8	11,4	33,1	10,2
Niveau d'instruction						
Aucun	68,2	92,1	7,1	10,7	55,2	6,5
Primaire	69,1	83,5	14,2	14,1	41,7	13,3
Secondaire	50,6	60,6	24,1	12,0	17,3	35,7
Supérieur	56,4	15,1	22,5	6,9	15,6	80,8
Groupe d'âge						
15 - 24 ans	25,9	67,8	26,6	6,9	26,5	24,1
25 - 34 ans	70,3	72,6	18,5	11,9	55,9	24,7
35 - 64 ans	77,4	77,4	12,0	13,1		20,9
65 ans et plus	77,2	47,9	0,0	14,2		24,1
Milieu de résidence						
Grand Lomé	59,1	52,7	29,2	6,8	28,0	43,0
Autres urbains	56,5	71,2	15,9	9,5	24,3	25,0
Rural	62,9	87,1	8,8	15,3	26,6	11,1
Région						
Maritime	66,7	76,8	15,8	15,2	23,8	20,8
Plateaux	68,5	86,0	8,6	14,0	24,4	11,6
Centrale	53,9	84,8	10,4	9,7	28,1	13,7
Kara	57,1	86,5	8,0	15,5	24,2	11,0
Savanes	50,2	88,8	5,2	14,0	32,2	9,0
Grand Lomé	59,1	52,7	29,2	6,8	28,0	43,0
Togo	60,7	74,7	15,8	11,9	26,5	22,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Carte 1.3 : Proportion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, Togo, 2017



Il est généralement admis qu'il existe une forte corrélation entre le niveau d'études et celui du salaire perçu. L'analyse des données issue de cette enquête ne déroge pas à la règle. Il ressort du

Graphique 1.4 que le niveau du revenu mensuel reste globalement lié au nombre d'années d'études.

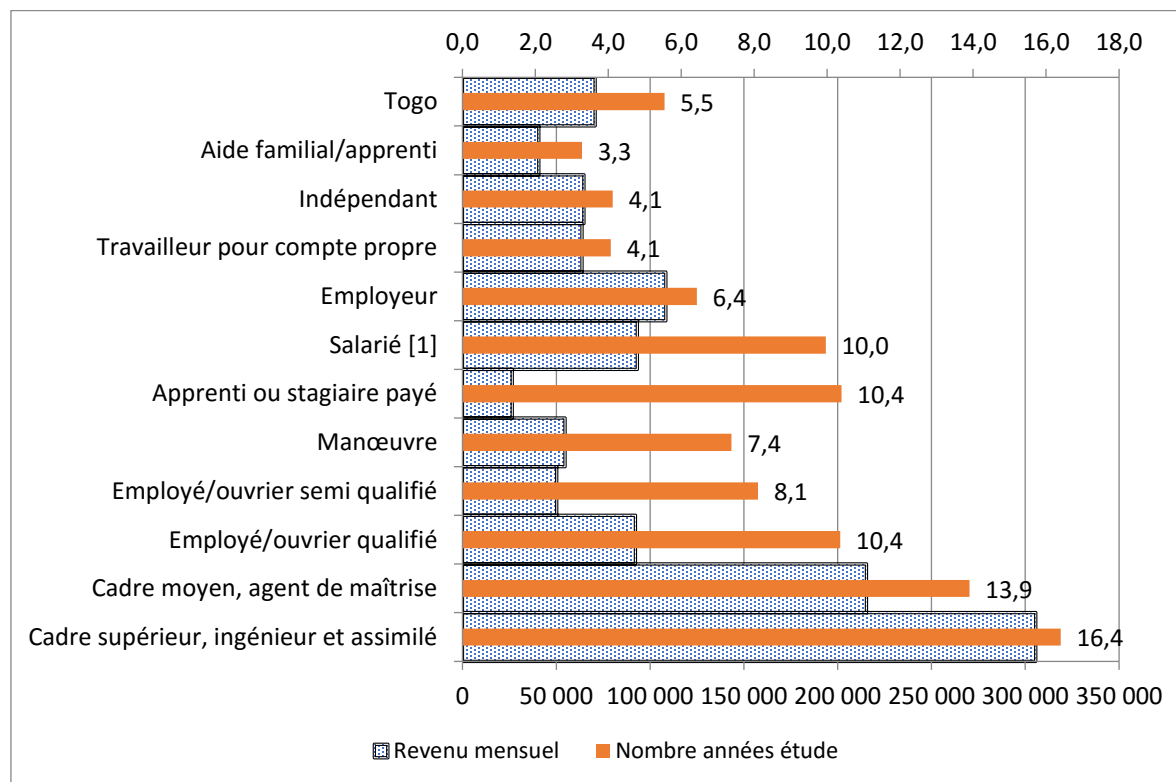
Notons d'abord qu'au Togo, le nombre moyen d'années d'étude réalisée est de 5,5 ans. Ce nombre d'années varie avec le statut dans la profession et la catégorie socioprofessionnelle des travailleurs. Elle passe de 3,3 ans chez les aides familiaux ou apprentis à 10 ans chez les salariés et avec les employeurs qui sont à 6,4 ans d'études. Par ailleurs, le nombre d'années d'études réalisées passe de 7,4 ans chez les manœuvres pour atteindre 13,9 ans chez les cadres moyens et agents de maîtrise et à 16,4 ans chez les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés.

Quand on met en relation le niveau d'études et le salaire perçu, selon le statut dans la profession, le

niveau de salaire avec le niveau d'étude. Le niveau de revenu moyen au Togo est de 70.634 FCFA compris entre 50.00 FCFA et 100.000 FCFA pour 5,5 ans d'études. Ce revenu varie selon le statut dans la profession de 40.761 FCFA chez les apprentis/aides familiaux (3,3 ans d'études) à 93.206 FCFA chez les salariés (10 ans d'études). Notons que les employeurs qui ont un niveau d'études inférieur à celui des salariés perçoivent les revenus les plus élevés (108.462 FCFA).

Selon le statut socioprofessionnel, le revenu moyen varie de 54.751 FCFA chez les manœuvres (7,4 ans d'études) à 305.606 FCFA chez les cadres supérieurs/ingénieurs et assimilés (16,4 ans d'études).

Graphique 1.4: Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

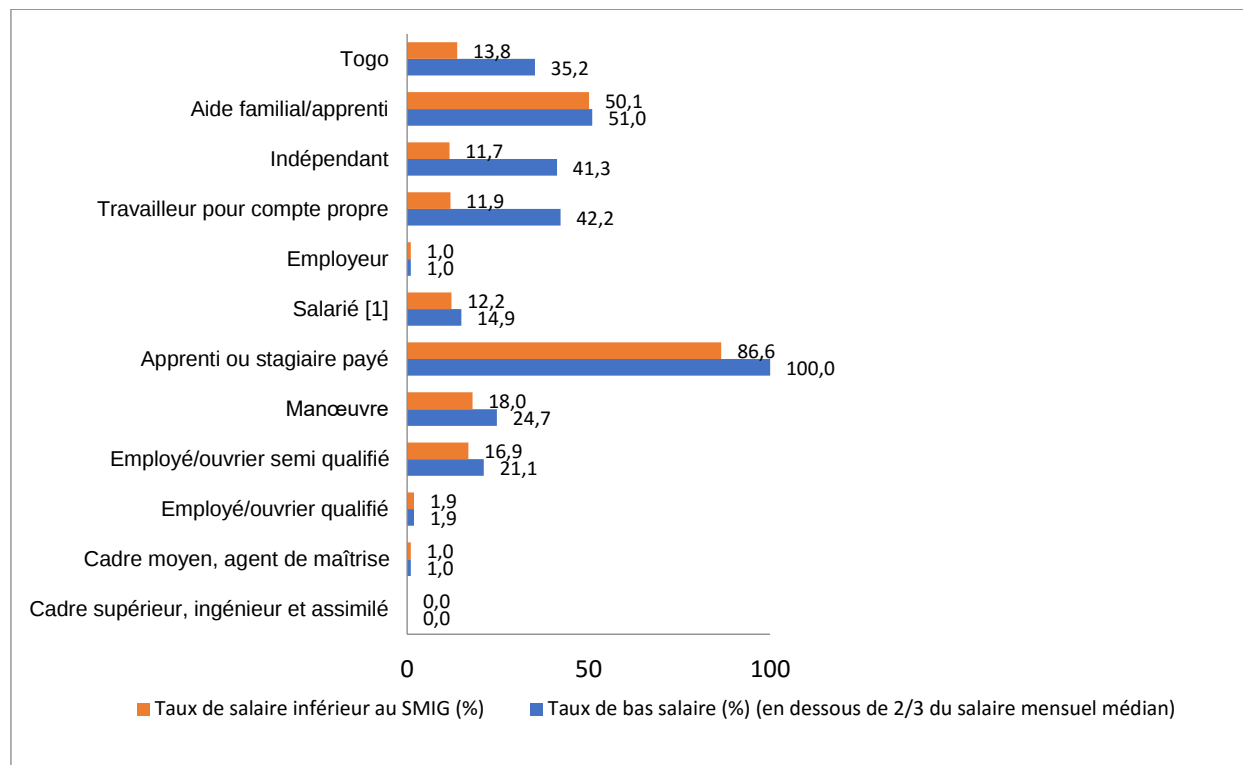
Dans les États membres de l'UEMOA, les lois existantes sur l'emploi instituent un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) aux travailleurs et en général, elle n'est toujours pas respectée.

Au Togo, 13,8% de la main-d'œuvre perçoivent un revenu moyen inférieur au SMIG. Plus de la moitié des apprentis/aides familiaux (50,1%) perçoivent un revenu moyen inférieur au SMIG et cette proportion est de 11,7% chez les travailleurs indépendants et 11,9% chez les travailleurs à leur propre compte et 12,2% chez les salariés. Selon le statut professionnel, ce sont les apprentis ou stagiaires payés qui sont les plus frappés (86,6%), suivi de manœuvres (18%) et des ouvriers semi qualifiés (16,9%).

Par ailleurs, dans ces états où le secteur informel est très prépondérant en matière d'utilisation de la main d'œuvre, la main-d'œuvre vit dans une situation de précarité marquée par un taux élevé

de bas salaire. En effet, au Togo, plus du tiers des travailleurs (35,2%) perçoivent de bas salaires (en dessous du 2/3 du salaire médian). Ce niveau de bas salaire frappe toutes les catégories de travailleurs et dans une moindre mesure les employeurs, les employés qualifiés, les cadres moyens et les cadres supérieurs. Ce niveau de bas salaire a atteint 51% chez les apprentis et aides familiaux, 41,3% chez les indépendants et 42,2% chez les travailleurs indépendants. Selon le statut socioprofessionnel, tous apprentis et stagiaires payés sont concernés, tous comme les manœuvres (24,7%), les employés et les ouvriers semi qualifiés (21,1%).

Graphique 1.5: Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG selon la CSP, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.4. Qualité de l'insertion sur le marché du travail

1.4.1. Raisons de mutation et de non exercice du métier

L'insertion professionnelle est le processus qui conduit une personne à rentrer en contact avec le milieu de travail ou à se réadapter au marché de travail. Plus spécifiquement se réadapter au marché signifie qu'à un

moment donné, le travailleur se trouve confronté à des difficultés qui l'amènent à procéder à une mutation professionnelle et plusieurs raisons peuvent conduire le travailleur à changer de travail.

Les résultats de l'enquête ERI-ESI au Togo (Tableau 1.11) montrent qu'il existe deux principales raisons qui peuvent conduire un travailleur à changer de métier : faible débouché pour le métier de base (47,5%) et la faible rémunération dans le métier de base ou la pénibilité du travail (22,6%). Toutefois, plus du quart des travailleurs (27%) n'ont pas pu définir avec précision leur motif de mutation.

Cette tendance reste la même quel que soit le type de formation reçue mais avec des proportions

variables. Ces motifs concernent tous les travailleurs ayant subi des apprentissages formels ou aléatoires (50% pour chaque motif respectivement), 83,2% des travailleurs ayant subi des apprentissages informels (56,3% pour faible débouché pour le métier de base et 26,9% pour la faible rémunération dans le métier de base ou la pénibilité du travail) et 55% des travailleurs ayant subi une formation dans l'enseignement formel (33,8% pour faible débouché pour le métier de base et 21,1% pour la faible rémunération dans le métier de base ou la pénibilité du travail).

Tableau 1.11: Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue

Type de formation	Motif de mutation				Total	Effectif
	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible	Autre raison		
Enseignement formel	33,8	7,0	21,1	38,0	100,0	71
Enseignement non formel	46,9	2,0	19,0	32,0	100,0	147
Apprentissage informel	56,3	1,7	26,9	15,1	100,0	119
Apprentissage fortuit ou aléatoire	50,0	0,0	50,0	0,0	100,0	4
Togo	47,5	2,9	22,6	27,0	100,0	341

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.4.2. Mobilité dans l'emploi

Les résultats liés à la mobilité dans l'emploi et dans l'activité (Tableau 1.12) montrent que sur le plan national, 15,8% affirment avoir eu un emploi antérieur. Les régions de Grand Lomé (23,7%) et de Maritime (22,7%) sont les deux premières régions dans lesquelles les actifs ont déclaré le plus avoir eu un emploi antérieur. A l'inverse, dans la région des Savanes, il n'y a que 4,5% des actifs occupés qui ont eu un emploi antérieur. Ce type de mobilité dans l'emploi est plus fort en milieu urbain (20,0 %) qu'en milieu rural (12,2%). Selon le sexe, les femmes (16,7%) sont plus concernées que les hommes (14,7%). Les personnes ayant atteint le niveau d'étude du primaire (20,0%) sont plus mobiles que les autres, notamment ceux ayant le niveau supérieur (15,1%) et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (13,4%).

Par ailleurs, dans l'environnement des nouvelles technologies et de communication, la mobilité en termes de changement de métier ou d'activité est

très importante. Ainsi, sur le plan national, 85,5% des personnes de 15 ans ou plus ont déclaré avoir changé de métier. Les hommes (85,3%) changent autant de métier que les femmes (85,7%). C'est dans la région des Plateaux (91,3%) et autres urbains (88,6%) que le changement de métier est plus important.

Aussi, l'impact des TICs favorise également des changements d'activités car certaines activités deviennent obsolètes et disparaissent du marché du travail. L'enquête ERI-ESI a permis de constater que le changement des activités est généralisé au Togo (84,9%) et qu'il y a peu de différence entre le comportement des hommes (85,1%) et celui des femmes (84,7%). Le changement d'activité est autant présent dans la région Maritime que dans la région de la Kara (87,9%). Chez les personnes ayant atteint le niveau d'instruction primaire cette proportion est très élevée (89,5%).

Tableau 1.12: Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans et plus ayant eu un emploi antérieur (%)	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
Sexe			
Homme	14,7	85,7	85,1
Femme	16,7	85,3	84,7
Niveau d'instruction			
Aucun	13,4	82,0	85,1
Primaire	20,0	89,5	87,3
Secondaire	14,6	85,5	83,6
Supérieur	15,1	73,4	76,6
Milieu de résidence			
Grand Lomé	23,7	84,3	82,7
Autres urbains	13,3	88,6	85,7
Ens. urbain	20,0	85,2	83,4
Rural	12,2	85,8	87,0
Région			
Maritime	22,7	84,9	87,9
Plateaux	11,0	91,3	85,7
Centrale	10,2	86,5	84,4
Kara	7,7	85,6	87,9
Savanes	4,5	77,6	80,6
Grand Lomé	23,7	84,3	82,7
Togo	15,8	85,5	84,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

1.5. Trajectoire et perspectives

1.5.1. Mobilité sociale

La mobilité sociale concerne les changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps, ainsi que les différences entre le statut social des parents et celui de leurs enfants. Plusieurs facteurs favorisent cette mobilité, parmi lesquels l'éducation. Les études menées jusqu'à présent, ont montré que dans l'ensemble, le niveau d'éducation scolaire s'améliore d'une génération à l'autre.

Au Togo (Tableau 1.13), près de trois jeunes sur quatre (15-34 ans) ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père. Au Togo (Tableau 1.13), près du trois quart des jeunes de 15-24 ans (75,5%) ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père. Le nombre d'années d'études en plus par rapport à leur père est 4,3 ans. La proportion de ces enfants et le nombre d'années en plus décroissent régulièrement quand le niveau d'instruction du père augmente. La proportion de ces enfants de 15-24 ans passe de 99,6% avec un nombre d'années en plus de 5,9 ans, lorsque le père n'a aucun niveau d'instruction à 5,7% des

enfants et avec un nombre d'années en plus de 1,1 an lorsque le père a un niveau du supérieur.

La tendance chez les jeunes de 25-34 ans est identique à celle précédemment étudiée. En effet, la proportion de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père est de 75,8% et le nombre d'années d'études effectuées en plus par rapport à leur père est de 4 ans. La proportion varie de 98,6% et le nombre d'années en plus de 4,1 ans lorsque le père n'a aucun niveau d'instruction à 38,0% des enfants avec 1,5 an d'années en plus lorsque le père a fait le supérieur.

Tableau 1.13: Table de mobilité scolaire, Togo, 2017

Niveau d'instruction du père	% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père [1]	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père [1]
Aucun	99,6	5,9	98,6	4,1
Primaire	90	5	78,9	4,8
Secondaire	60	2,2	55,4	2,8
Supérieur	5,7	1,1	38	1,5
Togo	75,5	4,4	75,8	4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] L'amélioration du niveau d'étude d'une génération à l'autre est sous-estimé car un certain nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leur scolarité.

Les données disponibles dans cette enquête montrent que globalement les enfants exercent dans le secteur agricole quel que soit le secteur d'activité des parents (34,5% pour le père et 34,1% pour la mère) et dans le service (25,8% des enfants pour le père et 26% des enfants pour la mère) et permet de constater qu'une frange des enfants ont tendance à adopter le statut social de leurs parents, notamment dans le secteur agricole.

En effet, lorsque le secteur d'activité des parents est l'agriculture, une bonne partie des enfants s'investissent dans ce secteur (46,9% lorsque le père est agricole et 51,2% lorsque la mère exerce dans l'agriculture) et il n'y a pas une préférence spéciale pour les autres secteurs.

Pour les parents exerçant dans le secteur de l'industrie, moins du tiers des enfants exercent

dans le même secteur que leurs parents (32,6% des enfants pour le père et 13,3% des enfants pour la mère). Les secteurs d'activité préférentiels des enfants sont le commerce (19,9%) et le service (40%) pour les enfants dont le père a été dans l'industrie, l'agriculture (39,7%) et le commerce (36,5%) lorsque c'est la mère qui a exercé dans l'industrie.

Pour les enfants dont les parents ont exercé dans le secteur du commerce, ils préfèrent les secteurs du commerce (42,3%) et du service (30,1%) lorsque c'est le père qui y a exercé et les secteurs du commerce (29,1%) et des services (34,8%) pour les enfants dont la mère a exercé dans le commerce.

Enfin, les enfants dont les parents ont exercé dans les services, préfèrent exercer dans tous les secteurs à l'exception du secteur agricole.

Tableau 1.14. Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Togo, 2017

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité					Effectif
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	
Père						
Agriculture	46,9	16,3	16,6	20,2	100	1 167 321
Industrie	7,5	32,6	19,9	40	100	54 361
Commerce	6,6	21	42,3	30,1	100	89 238
Service	7,2	26,6	26,6	39,7	100	387 569
Ensemble père	34,5	19,4	20,3	25,8	100	1 698 489
Mère						
Agriculture	51,2	15,8	15,3	17,7	100	954 337
Industrie	39,7	13,3	36,5	10,5	100	3 487
Commerce	11,3	24,9	29,1	34,8	100	580 946
Service	10	23,7	17,8	48,4	100	126 711
Ensemble mère	34,1	19,6	20,3	26	100	1 665 481

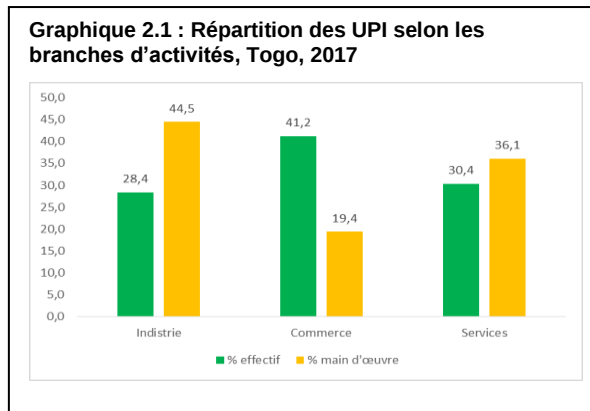
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Chapitre 2: Caractéristique et poids du secteur informel

Le secteur informel est le secteur grand pourvoyeur de la main-d'œuvre dans les pays sous-développés comme le nôtre et ce chapitre vise à décrire les conditions d'exercice des unités de production informelles (UPI) au Togo notamment le type de local utilisé, la disponibilité des services de base, les caractéristiques de l'UPI, les caractéristiques des chefs des UPI etc. Dans ce chapitre, il est aussi présenté la répartition des emplois dans le secteur informel, les motifs et les moyens de création des UPI de même que les raisons du choix du produit vendu ou du service offert par l'UPI.

2.1. Conditions d'activités dans le secteur informel

L'enquête ERI-ESI a montré que les unités de production informelle existantes au Togo sont concentrées à 30,4% dans le secteur des services, 28,4% dans l'industrie et 41,2% dans le commerce. Quant à la main d'œuvre, elle se concentre à 44,5% dans l'industrie, 19,4% dans le commerce et 36,1% dans les services.



Le Tableau 2.1 donne les effectifs et la structure des CUPI et de la main-d'œuvre dans le secteur informel non agricole. Il permet de faire les constats suivants:

Selon le secteur d'activité, c'est le secteur du commerce qui renferme 30,4% des UPI et 36,1% le plus grand nombre des UPI (41,2%) et utilise moins du cinquième de la main-d'œuvre (19,4%). Ensuite vient le secteur des services avec 30,4% des UPI et 36,1% de la main d'œuvre. Le secteur de l'industrie est celui qui est le moins développé avec 28,4% des UPI, mais utilise le plus grand nombre de la main-d'œuvre (44,5%).

Quatre activités renferment 80% des UPI et utilisent 82,9% de la main-d'œuvre. Il s'agit de l'activité de la fabrication qui a créé 22,1% des UPI avec 37,5% de la main d'œuvre, le commerce de détail avec 33% des UPI et 14,6% de la main d'œuvre, l'activité de l'hébergement et restauration avec 18,8% des UPI et utilisant 17% de la main-d'œuvre et les autres activités non classées ailleurs (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) avec 6,1% des UPI mais avec 13,8% de la main d'œuvre.

Tableau 2.1: Effectif et structure des CUPi et de la main-d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Togo, 2017

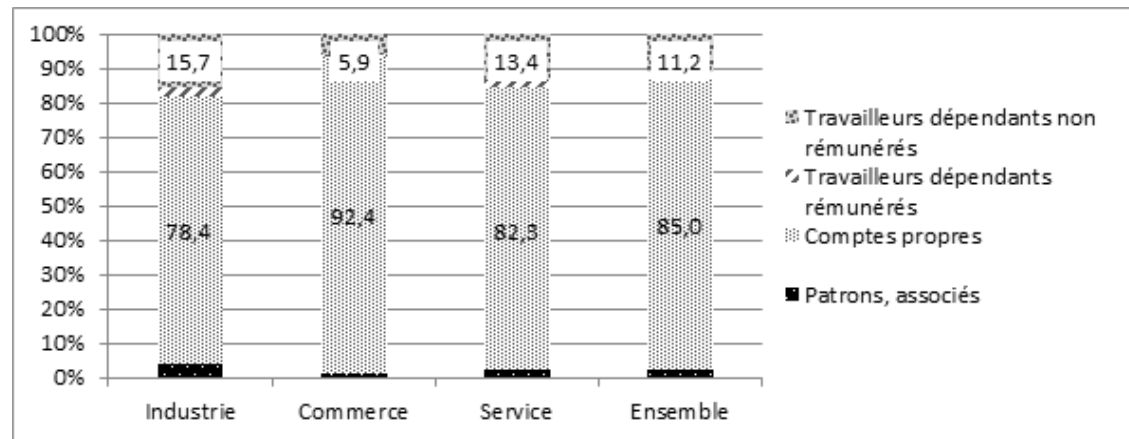
Branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	%	Effectif de la main-d'œuvre	%
Activités extractives/mines	1 676	0,1	121	0,1
Activités de fabrication	265 406	22,1	73 021	37,5
Activités de production et distribution	32 636	2,7		0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	988	0,1	157	0,1
Activités de construction	39 908	3,3	13 506	6,9
Industrie	340 614	28,4	86 805	44,5
Commerce et réparation des pièces automobiles	15 934	1,3	4 712	2,4
Commerce de gros	82 241	6,9	4 547	2,3
Commerce de détail	396 156	33,0	28 491	14,6
Commerce	494 331	41,2	37 750	19,4
Activités de transport	36 418	3,0	2 109	1,1
Activités d'entreposage	2 147	0,2		0,0
Activités d'hébergement et de restauration	225 267	18,8	33 186	17,0
Activités de l'information et de communication	3 955	0,3	2 099	1,1
Activités immobilières	990	0,1		0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 581	0,3	1 041	0,5
Activités de services de soutien et de bureau	2 173	0,2	549	0,3
Enseignement	2 220	0,2		0,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	7 454	0,6	3 877	2,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	3 676	0,3	681	0,3
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	72 886	6,1	26 832	13,8
Activités spéciales des ménages	3 403	0,3		0,0
Service	364 170	30,4	70 374	36,1
Ensemble	1 199 115	100,0	194 929	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Une analyse de la main-d'œuvre selon le statut permet de constater que deux catégories se détachent (Graphique 2.2) que quel que soit le secteur d'activité considéré: les travailleurs pour compte propre à plus de 78% de la main-d'œuvre

(de 78,4% dans l'industrie à 92,4% dans le commerce) et les travailleurs dépendants non rémunérés (de 5,9% dans le commerce à 15,7% dans l'industrie.

Graphique 2.2: Répartition (en %) de la main-d'œuvre occupée dans les UPI, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.1.1. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

Le secteur informel se caractérise généralement en Afrique par une grande précarité des conditions d'activité : locaux inadaptés, non accès aux principaux services publics (eau, électricité téléphone) La présente enquête montre que la situation n'a pas changé. Les Unités de production informelles fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorable. Selon les données du Tableau 2.2:

- Peu d'UPI disposent de système d'évacuation des déchets (25,1%) et la situation est plus déplorable en milieu rural (16,5%) et dans autres urbains (17,6%) et c'est à Lomé que la situation est moins bonne (46,2%). Par rapport au secteur, l'absence de système d'évacuation est plus prononcée dans l'industrie (21,8%) ;
- De même, la disponibilité de wc ou des latrines est également faible (24,6%) tant au milieu rural (16,2%), en autres urbains (24%) et dans l'industrie (22,1%) qu'à Lomé (42,2%) ;
- Un peu plus d'une UPI sur quatre (28,2%) est éclairée à l'électricité. Les UPI du milieu rural sont moins éclairées (18,5%) et il n'y a pas de différence selon le secteur d'activité ;
- Enfin l'accès en eau potable est très faible (16,3%), notamment en milieu rural (12,2%), dans le secteur de l'industrie (15,2%) et du commerce (14,8%).

Tableau 2.2: Disponibilité des services de base dans les UPI, Togo, 2017

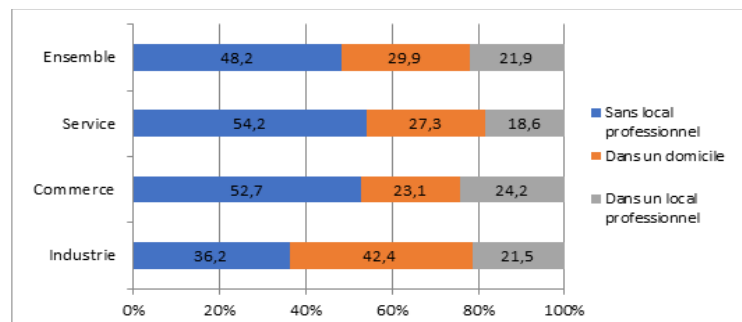
Milieu de résidence et Secteurs d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un wc ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante
Grand Lomé				
Industrie	47,9	44,7	45,9	27,9
Commerce	43,6	39,5	39,5	22,0
Service	49,8	37,0	43,8	28,9
Ensemble	46,2	40,1	42,2	25,2
Autres urbains				
Industrie	15,9	23,8	39,8	15,0
Commerce	18,8	26,9	30,8	11,0
Service	17,4	18,5	29,0	21,4
Ensemble	17,6	24,0	33,1	14,6
Rural				
Industrie	13,7	13,0	16,9	10,6
Commerce	18,4	18,8	18,8	11,6
Service	17,3	16,7	19,9	15,2
Ensemble	16,5	16,2	18,5	12,2
Togo				
Industrie	21,8	22,1	28,0	15,2
Commerce	26,6	27,3	28,2	14,8
Service	26,6	22,8	28,4	20,1
Ensemble	25,1	24,6	28,2	16,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

En dehors de la disponibilité des services de base, la qualité des locaux des UPI ne respecte des normes.

L'analyse de la disponibilité des locaux pour les activités des UPI, représentée par le Graphique 2.3, révèle qu'au plan national 48,2% des UPI n'exercent pas leur activité dans des locaux professionnels contre 27,3% qui l'exercent dans un domicile et 21,9% dans un local professionnel. Ce sont dans les secteurs de services (54,2%) et de commerce (52,7%) que la proportion des UPI sans local professionnel est élevée et dépasse la moitié des UPI.

Graphique 2.3: Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.2. Main-d'œuvre et emploi dans le secteur informel

2.2.1. Organisation du travail dans le secteur informel

Quatre formes d'organisation du travail des UPI sont mises en évidence dans cette étude : l'auto-emploi où la main-d'œuvre est constituée uniquement de travailleurs à compte propre et des associés ; la forme non salariale qui n'emploie aucun salarié ; la forme salariale pour laquelle la main-d'œuvre est constituée uniquement de salariés (le dirigeant mis à part) et enfin la forme mixte qui comprend au moins un salarié et un non salarié parmi les emplois dépendants de l'UPI.

Les résultats du Tableau 2.3 traduisent une organisation de travail fortement polarisée sur l'auto-emploi. Plus de huit UPI sur dix (86,0%) ont cette forme d'organisation. L'auto-emploi est assez prononcé dans le secteur du commerce (92,9%) et un peu moins dans l'industrie (79,7%) et il n'y a pas de différence marquée selon le milieu de résidence. Ensuite viennent les UPI ayant une forme d'organisation non salariale (11,2%). Les formes de type salarial et mixte sont les moins courantes (moins de 2%). Bien que l'auto-emploi soit la forme la plus répandue, la forme non salariale est aussi un mode d'organisation plus ou moins important dans certains secteurs d'activité comme l'industrie et le service. Quant à la forme salariale, elle est plus observée dans les secteurs de l'Industrie et Service tandis que la forme de type mixte est plus courante dans les industries.

Le taux de salarisation qui est la part de l'emploi salarié dans l'ensemble des emplois (ratio rapportant le nombre de salariés au nombre total d'actifs des UPI est très faible (1,7%). En effet moins de deux (02) actifs occupés sur 100 sont salariés. Par secteur d'activités, le taux de salarisation est globalement plus faible dans le secteur du commerce et en milieu rural et plus élevé dans l'industrie (2,5%), le service (2,4%) et le milieu urbain.

La taille moyenne d'une UPI est de 1,2 personnes. Les tailles relativement faibles des UPI résultent de la structure familiale, du mode et motif de constitution qui s'inscrit le plus souvent dans une logique de subsistance.

Tableau 2.3: Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Togo, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taille moyenne des UPI	Taux de salarisation	Combinaison du travail					Effectif
			Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte	Total	
Grand Lomé								
Industrie	1,4	1,4	78,8	19,0	1,4	0,8	100,0	86 413
Commerce	1,1	1,3	91,8	6,0	1,3	0,9	100,0	179 139
Service	1,3	4,0	88,0	7,2	4,0	0,8	100,0	108 088
Ensemble	1,2	2,1	87,7	9,4	2,1	0,9	100,0	373 641
Autres urbains								
Industrie	1,5	2,9	71,9	19,8	2,9	5,4	100,0	89 205
Commerce	1,1	0,3	94,4	5,1	0,3	0,2	100,0	110 968
Service	1,5	3,7	76,3	19,8	3,7	0,3	100,0	92 320
Ensemble	1,3	2,2	81,8	14,2	2,2	1,8	100,0	292 493
Ens. urbain								
Industrie	1,5	2,2	75,3	19,4	2,2	3,1	100,0	175 618
Commerce	1,1	0,9	92,8	5,7	0,9	0,7	100,0	290 107
Service	1,4	3,9	82,6	13,0	3,9	0,5	100,0	200 408
Ensemble	1,3	2,1	85,1	11,5	2,1	1,3	100,0	666 134
Rural								
Industrie	1,3	2,7	82,8	13,1	2,7	1,5	100,0	251 800
Commerce	1,1	0,3	93,1	6,1	0,3	0,6	100,0	241 974
Service	1,2	1,2	84,8	13,7	1,2	0,2	100,0	234 138
Ensemble	1,2	1,4	86,8	10,9	1,4	0,8	100,0	727 912
Ensemble								
Industrie	1,4	2,5	79,7	15,7	2,5	2,2	100,0	427 418
Commerce	1,1	0,6	92,9	5,9	0,6	0,6	100,0	532 081
Service	1,3	2,4	83,8	13,4	2,4	0,4	100,0	434 546
Ensemble	1,2	1,7	86,0	11,2	1,7	1,0	100,0	1 394 045

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.2.2. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

La main-d'œuvre dans le secteur informel est fortement féminisée, moins jeune, relativement moins instruite et stable dans l'emploi.

Dans les actifs occupés du secteur informel, seulement 16,5% ont moins de 25 ans et l'âge

moyen des actifs est de 36,7 ans au niveau national avec de fortes disparités selon le secteur d'activité. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 22,5%

et 20% respectivement dans l'industrie et les services et les actifs de ces deux secteurs sont plus jeunes avec l'âge moyen de 35,2 ans et 35,4 ans respectivement. A l'opposé les jeunes de moins de 25 ans dans le commerce ne représentent que 9% et les actifs de ce secteur sont les plus âgés avec l'âge moyen de 39,1 ans? Selon le milieu de résidence, les moins de 25 ans sont à 18 ans dans le milieu rural et 13,6% à Lomé et l'âge moyen de la main-d'œuvre est de 37,3 ans et 36,6 ans respectivement à Lomé et en milieu rural.

La proportion des femmes dans la main-d'œuvre du secteur informel est en moyenne de 69,7%, soit sept personnes sur dix est du sexe féminin. Les femmes sont dominantes (81,6%) dans le secteur

du commerce et elles sont moins présentes dans l'industrie avec 51% de la main d'œuvre. Aussi c'est dans le milieu rural que la main-d'œuvre féminine est nombreuse (71,3%) contre 67,9% en milieu urbain.

Dans le secteur informel, les travailleurs sont relativement stables dans leur emploi car leur ancienneté est en moyenne de 7,8 ans mais ils sont de faible niveau d'instruction car la durée moyenne dans l'étude n'excède pas cinq ans. Les travailleurs sont plus stables dans le secteur de l'industrie (8,8 ans d'ancienneté) et moins dans les services (6,9 ans) et le niveau d'instruction le plus élevé est dans l'industrie et à l'opposé plus faible dans le commerce (4 ans).

Tableau 2.4: Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Togo, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
Grand Lomé						
Industrie	2,7	17,5	47,4	9,1	36,5	6,2
Commerce	1,0	8,3	78,3	6,7	39,0	4,8
Service	0,0	19,2	72,2	5,9	35,2	5,7
Ensemble	1,1	13,5	69,5	7,0	37,3	5,4
Autres urbains						
Industrie	0,9	23,3	42,6	8,0	34,3	5,7
Commerce	0,4	8,2	84,4	8,5	39,2	4,4
Service	2,4	20,9	66,1	7,1	34,7	5,4
Ensemble	1,2	16,8	65,9	7,9	36,3	5,1
Ens. urbain						
Industrie	1,8	20,4	45,0	8,5	35,4	6,0
Commerce	0,8	8,3	80,6	7,4	39,1	4,6
Service	1,1	20,0	69,4	6,4	35,0	5,6
Ensemble	1,1	15,0	67,9	7,4	36,9	5,3
Rural						
Industrie	1,6	23,9	55,2	8,9	35,0	4,5
Commerce	1,3	9,8	82,8	7,9	39,1	3,3
Service	2,9	20,0	76,7	7,3	35,8	3,9
Ensemble	1,9	18,0	71,3	8,1	36,6	3,9
Togo						
Industrie	1,7	22,5	51,0	8,8	35,2	5,1
Commerce	1,0	9,0	81,6	7,6	39,1	4,0
Service	2,1	20,0	73,3	6,9	35,4	4,6
Ensemble	1,5	16,5	69,7	7,8	36,7	4,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.2.3. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

La durée légale du travail en vigueur au Togo est de 48 heures par semaine. Cette norme légale régissant la durée du travail semble avoir cours dans le secteur informel. Quelle que soit la

caractéristique socioéconomique considérée, la durée hebdomadaire moyenne de travail ne dépasse pas 45 heures. Ces moyennes cachent toutefois, des disparités plus ou moins importantes

d'un type de travailleur à l'autre. L'analyse de la distribution du temps de travail montre que la charge hebdomadaire de travail est très variable :

- par secteur d'activité (de 40,9 heures pour le commerce à 34,8 heures pour le service) ;
- par sexe (43,5 heures pour les hommes et 34,5 heures pour les femmes) ;
- par scolarité (40,5 heures pour les diplômés du supérieur contre 34,5 pour les sans niveau) ;
- Mode d'apprentissage (37,4 heures dans autre cadre de formation et 36,4 heures dans cadre formel).

La rémunération mensuelle moyenne, calculée sur l'ensemble des actifs du secteur informel, est d'environ 17 600 francs, ce qui équivaut en moyenne à 235 francs en termes de revenu horaire dans le secteur informel. Les travailleurs informels de Lomé s'en tirent relativement mieux avec un revenu moyen légèrement plus élevé (277 FCFA). Suivant le sexe des travailleurs des UPI, les femmes qui travaillent dans le secteur informel pâtissent d'un déficit de revenu très marqué par rapport aux hommes. En moyenne, les hommes (349 FCFA) perçoivent un revenu presque deux fois supérieur à celui des femmes (184 FCFA).

Enfin, le revenu horaire augmente avec le niveau d'instruction qui passe de 193 FCFA pour les travailleurs n'ayant aucun niveau d'instruction à 966 FCFA pour les travailleurs du niveau supérieur.

Tableau 2.5: Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Togo, 2017

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel (en FCFA)	Hebdomadaire Horaire	Revenu horaire (en FCFA)
Grand Lomé			
Industrie	22 061	36,9	225
Commerce	21 161	43,4	306
Service	25 605	36,3	269
Ensemble	22 655	39,8	277
Autres urbains			
Industrie	17 864	37,8	196
Commerce	16 613	41,4	170
Service	12 457	39,6	134
Ensemble	15 683	39,7	166
Ens. urbain			
Industrie	19 929	37,3	210
Commerce	19 421	42,6	254
Service	19 548	37,9	207
Ensemble	19 593	39,8	228
Rural			
Industrie	13 354	33,9	161
Commerce	21 592	38,8	402
Service	12 607	32,1	160
Ensemble	15 853	34,9	241
Togo			
Industrie	16 057	35,3	181
Commerce	20 408	40,9	321
Service	15 808	34,8	182
Ensemble	17 640	37,3	235
Sexe			
Masculin	25 471	43,5	349
Féminin	14 158	34,5	184
Niveau d'instruction			
Aucun	15 089	34,5	193
Primaire	17 674	38	233
Secondaire	18 460	39,1	237
Supérieur	47 339	40,5	966
Type de formation			
Dans un cadre formel	21 422	36,4	299
Autres modes de formation	16 995	37,4	224

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.3. Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Le bon fonctionnement d'une entreprise dépend de la qualité de sa main d'œuvre, mais aussi du capital. Si la section nous a permis de constater que la main-d'œuvre du secteur informel a un faible

niveau d'instruction, la présente va nous permettre de connaître la composition du capital de la main-d'œuvre et le montant des investissements réalisés.

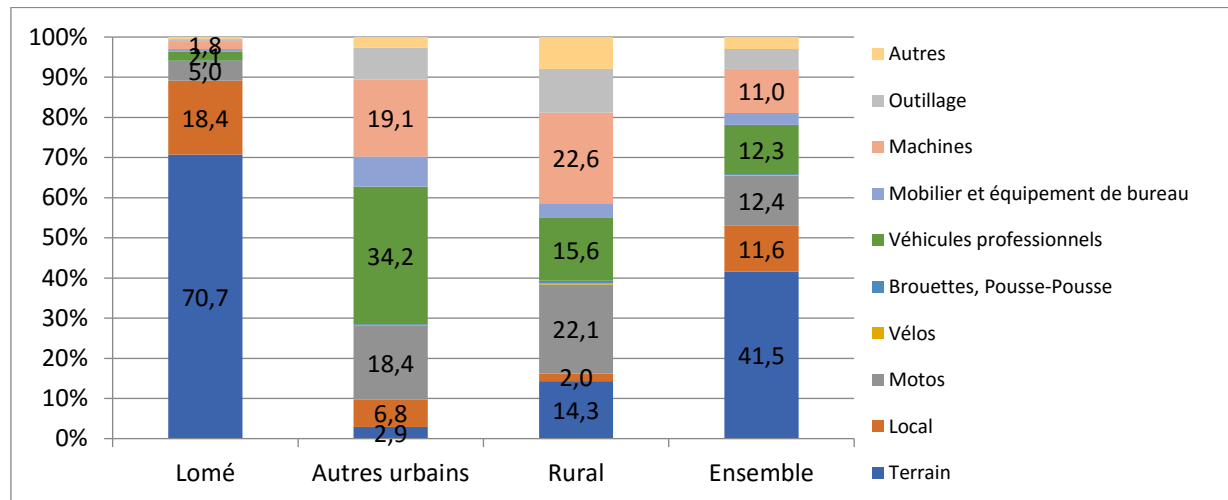
2.3.1. Dotation et structure du capital

Le Graphique 2.4 présente la structure du capital du secteur informel selon les équipements des UPI.

Dans l'ensemble, le capital ou le patrimoine du secteur informel est composé du terrain qui constitue 41,5% du capital, des véhicules professionnels (12,3%), des motos (12,4%), local (11,6%) et des machines (11,0%). Cette composition est variable selon le milieu de

résidence. Ainsi, à Lomé, si le capital est composé à plus que 90% des terrains (70,1%) et du local (18,4%), la composition est plus variée en milieu rural avec dans l'ordre les machines (22,4%), des outillages (22,1%), des véhicules professionnels (15,6%) et terrain (14,3%). Il en est de même en autres urbains.

Graphique 2.4: Structure du capital du SI selon le milieu de résidence et le type d'équipement, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

La valeur moyenne du capital investi dans le secteur informel (Tableau 2.6) au Togo est en moyenne de 51.442 millions de FCFA. Elle investit à 64,8% dans les services, 20,4% dans le

commerce et 14,8% dans l'industrie. Selon le milieu de résidence, cette valeur est investie à Lomé à 52,5%, 20,1% dans les autres villes et de 27,4% en milieu rural.

Tableau 2.6: Montant (en millions de FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Togo, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Montant total du capital (en Millions de FCFA)		%	Effectif
Grand Lomé				
Industrie	1 115	2,2		39 322
Commerce	5 139	10,0		27 259
Service	20 738	40,3		21 675
Ensemble	26 993	52,5		88 256
Autres urbains				
Industrie	2 276	4,4		89 578
Commerce	1 022	2,0		42 234
Service	7 037	13,7		70 809
Ensemble	10 334	20,1		202 621
Rural				
Industrie	4 227	8,2		262 911
Commerce	4 344	8,4		108 882
Service	5 543	10,8		169 875
Ensemble	14 114	27,4		541 668
Ensemble				
Industrie	7 619	14,8		391 810
Commerce	10 505	20,4		178 376
Service	33 318	64,8		262 359
Ensemble	51 442	100,0		832 545

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.3.2. Investissement dans le secteur informel

Dans toute entreprise, l'acquisition des équipements constitue un investissement important. Dans l'ensemble (Tableau 2.7), la valeur d'acquisition des investissements des UPI en équipements est estimée à 3 416 millions de F CFA. La valeur des acquisitions se répartit comme suit selon le milieu de résidence : 8,3% à Lomé, 46,4% en autres urbains et 45,4% en milieu rural. L'analyse des données révèle que le principal moyen de déplacement utilisé par les UPI est

constitué des motos et plus 61% des fonds investis sont consacrés à l'achat des moyens de déplacement (motos à 47,7% et les véhicules professionnels à 14,1%). Selon le milieu de résidence, l'investissement en moyen de déplacement est très important à Lomé (91,3%) qu'en autres urbains (61,1%)e en milieu rural (56,9%). Le reste des investissements sont consacrés aux machines (13,8%) et aux outillages (12,9%), aux mobiliers et équipements de bureau (3,1%), au local (2,3%).

Tableau 2.7: Montant du capital investi par les UPI en 2017 et structure (en %), Togo, 2017

Milieu de résidence et type d'équipement	Montant total du capital investi (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au capital total investi	Effectif
Grand Lomé				
Motos	258	91,3	7,6	902
Brouettes/Pousse-Pousse	11	4,0	0,3	402
Mobilier et équipement de bureau	6	2,0	0,2	1 842
Outillage	4	1,6	0,1	4 912
Autres	3	1,2	0,1	3 398
Total	283	100,0	8,3	11 457
Autres urbains				
Local	18	1,1	0,5	269
Motos	489	30,9	14,3	1 102
Vélos	1	0,1	0,0	158
Véhicules professionnels	481	30,4	14,1	301
Mobilier et équipement de bureau	39	2,5	1,1	3 536
Machines	302	19,1	8,8	3 089
Outillage	207	13,1	6,1	20 817
Autres	47	2,9	1,4	6 954
Total	1 584	100,0	46,4	36 226
Rural				
Local	62	4,0	1,8	546
Motos	882	56,9	25,8	2 806
Vélos	9	0,6	0,3	460
Brouettes/Pousse-Pousse	3	0,2	0,1	338
Mobilier et équipement de bureau	62	4,0	1,8	9 191
Machines	171	11,0	5,0	2 316
Outillage	229	14,8	6,7	52 071
Autres	131	8,4	3,8	20 138
Total	1 549	100,0	45,4	87 868
Togo				
Local	80	2,3	2,3	815
Motos	1 629	47,7	47,7	4 811
Vélos	10	0,3	0,3	617
Brouettes/Pousse-Pousse	14	0,4	0,4	740
Véhicules professionnels	481	14,1	14,1	301
Mobilier et équipement de bureau	107	3,1	3,1	14 570
Machines	473	13,8	13,8	5 405
Outillage	441	12,9	12,9	77 801
Autres	181	5,3	5,3	30 490
Total	3 416	100,0	100,0	135 550

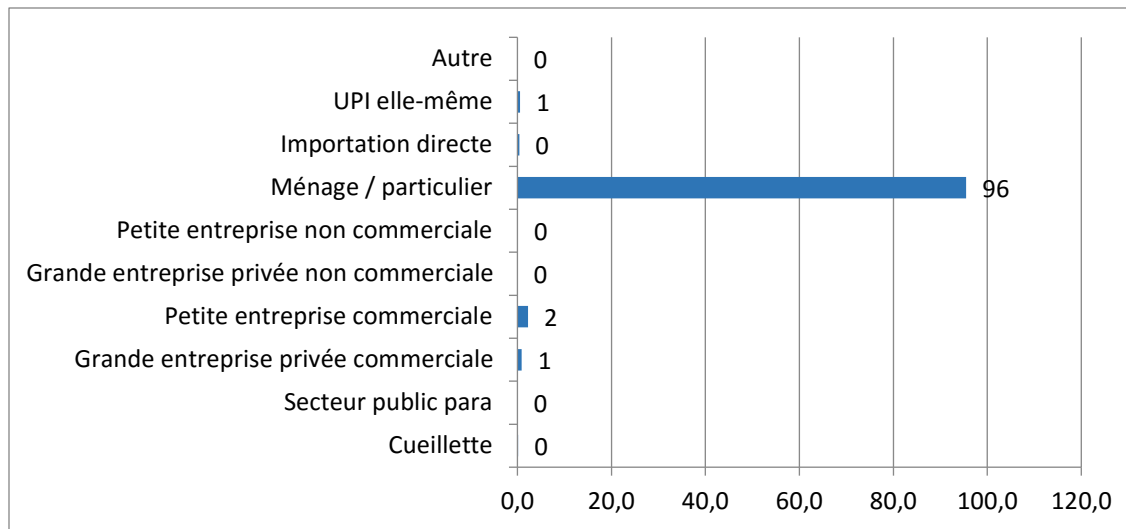
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.4. Production, insertion et concurrence dans le secteur informel

2.4.1. Performance économique

Il a été montré précédemment que dans le secteur informel, l'auto-emploi est assez prépondérant et il est essentiel de voir son impact sur le mode d'acquisition des matières premières. Le tableau ci-dessus montre que les matières premières consommées par le secteur informel proviennent presque exclusivement des ménages/particuliers. En effet 96% de la valeur du capital total d'acquisition des matières premières vont aux ménages/particuliers.

Graphique 2.5: Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en F CFA), Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[Sandra Pellet](#) (2014) affirme que les pays en développement, les pays émergents et les pays anciennement en transition post-socialiste, sont marqués par un secteur informel très important comptant souvent pour plus d'un tiers de leur revenu¹ et cette enquête va permettre d'avoir une idée sur certains agrégats économiques dans le secteur informel (Tableau 2.8). En 2017 au Togo, les UPI ont réalisé un chiffre d'affaire de 2 026 359 millions de francs FCA pour une production de 1 536 032 millions de FCFA. Le secteur du commerce contribue à 51,5% et 38,1% respectivement au chiffre d'affaire et à la production, les services (26,3% et 33,6%) et l'industrie à 22,2% et 28,3%. Quant au milieu de résidence, c'est le milieu rural qui contribue le

plus avec 49,6% pour le chiffre d'affaire et 51,2% de la production annuelle et Lomé ne contribue que pour 21,6% du chiffre d'affaire et 22,5% de la production annuelle.

La valeur ajoutée et le revenu mixte annuel fournis par le secteur informel s'élèvent à 1 309 349 millions FCFA pour la valeur ajoutée et 1 076 998 millions FCFA pour le revenu mixte annuel. La contribue du secteur du commerce (38,3% pour la valeur ajoutée et 38,3% pour le revenu mixte annuel) est le plus important, suivi du secteur des services (33,9% et 35,7% respectivement) et de l'industrie (27,9% et 28,2%).

¹ [Sandra Pellet](#) (2014) ; [Regards croisés sur l'économie](#), n°14, pages 103 à 108

Tableau 2.8: Principaux agrégats du secteur informel suivant le milieu de résidence et le secteur d'activité (en millions de F CFA), Togo, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre d'affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Grand Lomé				
Industrie	66 959	62 112	52 053	37 006
Commerce	189 533	112 248	96 442	58 023
Service	180 899	170 908	150 380	125 010
Total	437 391	345 267	298 874	220 040
Autres urbains				
Industrie	115 891	113 206	93 212	77 338
Commerce	333 749	159 222	134 047	112 430
Service	135 008	132 232	111 318	99 599
Total	584 648	404 660	338 578	289 368
Rural				
Industrie	266 360	259 104	219 757	189 036
Commerce	520 176	314 365	270 601	218 860
Service	217 784	212 637	181 539	159 695
Total	1 004 320	786 106	671 896	567 591
Togo				
Industrie	449 210	434 421	365 022	303 381
Commerce	1 043 459	585 835	501 090	389 313
Service	533 690	515 777	443 237	384 305
Total	2 026 359	1 536 032	1 309 349	1 076 998
Contribution des secteurs d'activité et du milieu de résidence				
Grand Lomé	21,6	22,5	22,8	20,4
Autres urbains	28,9	26,3	25,9	26,9
Rural	49,6	51,2	51,3	52,7
Secteur d'activité				
Industrie	22,2	28,3	27,9	28,2
Commerce	51,5	38,1	38,3	36,1
Service	26,3	33,6	33,9	35,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.4.2. Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne et leur inégalité

L'analyse des données (Tableau 2.9) révèle que les 20% d'UPI les plus riches détiennent 83,3% des valeurs ajoutées annuelles moyennes contre 16,7% de valeurs ajoutées annuelles moyennes pour les 80% des autres UPI. Cette relation entre les UPI vérifie à peu près la loi de Pareto. Il convient également de préciser que la valeur ajoutée annuelle moyenne apportée par les 50,0%

des UPI les plus pauvres n'atteint même pas les 5,0% (4,7%).

De plus l'analyse révèle l'existence de fortes inégalités au sein de ces déciles les plus pauvres. En effet, pour ces différents déciles d'UPI, l'indice de GINI est très largement en deçà de 0,3. Seul dans le dernier quantile des plus riches que l'inégalité de répartition de la valeur ajoutée annuelle moyenne est moindre (0.51).

Tableau 2.9: Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne et leur inégalité, Togo, 2017

Déciles de la valeur ajoutée	% d'UPI	Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de FCFA)	% de la valeur ajoutée	Indice de GINI
10% les plus faibles	10,0	22 585	0,2	0,27
2ième décile	10,0	59 159	0,5	
3ième décile	10,0	104 999	0,9	0,07
4ième décile	10,0	155 530	1,3	0,06
5ième décile	10,0	219 615	1,8	0,06
6ième décile	10,0	308 861	2,6	0,06
7ième décile	10,0	445 343	3,7	0,07
8ième décile	10,0	702 111	5,8	0,09
9ième décile	10,0	1 445 168	12,0	0,15
10% les plus riches	10,0	8 615 452	71,3	0,51
Total	100,0	1 207 827	100,0	0,79

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.4.3. Décomposition de la valeur ajoutée

Le Tableau 2.10 montre que principalement quatre (04) activités représentent plus de 90,0% du chiffre d'affaire annuel des UPI. Il s'agit du commerce en détail (28,5%), du commerce de gros (21,6%), des activités d'hébergement et de restauration (21,1%) et des activités de fabrication (20,5%). Ces mêmes activités représentent environ 90,0% de la valeur ajoutée annuelle et de la production des différents UPI.

Les UPI ayant des revenus mixtes représentent 82,3% au plan national. Suivant la branche

d'activité, l'activité de fabrication, l'activité d'hébergement et de restauration et l'activité financière et d'assurance sont les activités dans lesquelles les UPI, en proportion élevée que le niveau national, ont plus de revenus mixtes.

Au plan salarial, la masse salariale annuelle ne représente que 16,4% dans le secteur informel. Cette masse est plus concentrée au niveau de la branche d'activité commerce où elle représente 20,1%.

Tableau 2.10: Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du SI, Togo, 2017

Secteur et branche d'activité	Chiffre d'affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
Activités extractives/mines	0,1	0,1	0,1	79,6	20,2	0,2
Activités de fabrication	20,5	26,2	25,8	85,3	14,2	0,5
Activités de production et distribution	0,1	0,1	0	58	31,7	10,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0	0	0	64,2	35,7	0,2
Activités de construction	1,5	2	1,9	54,3	45,5	0,2
Commerce et réparation des pièces automobiles	1,4	1,6	1,6	71,9	27,5	0,7
Commerce de gros	21,6	14,2	14,1	80,5	17,2	2,3
Commerce de détail	28,5	22,4	22,6	76,3	21,4	2,3
Activités de transport	3,2	4,1	3,7	71,6	24,1	4,3
Activités d'entreposage	0	0	0	76,3	23,7	
Activités d'hébergement et de restauration	21,1	26,7	27,6	91,3	8,3	0,4
Activités de l'information et de communication	0,1	0,1	0,1	77,7	20,3	1,9
Activités financières et d'assurance	0,1	0,2	0,2	89,4	10,6	
Activités immobilières	0	0	0	49,9	50,1	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,1	0,1	0,1	75,3	23,1	1,6
Activités de services de soutien et de bureau	0	0	0	60,3	38,7	1
Enseignement	0	0	0	33,3	66,7	
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,1	0,1	0,1	30,8	69,2	
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,3	0,4	0,3	71,6	28,1	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	1,3	1,7	1,6	53,6	41,4	5
Total	100	100	100	82,3	16,4	1,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les facteurs de production sont les éléments importants et nécessaires à la production des biens et services. Il s'agit du travail et du capital. La productivité des facteurs est le rapport entre la production et les quantités de facteurs nécessaires à cette production. Certains indicateurs à l'instar du rapport valeur ajoutée par unité de facteur permettent de mesurer la productivité desdits facteurs dans un secteur donné. Dans le secteur informel au Togo, une unité de travail produit 94 401 FCFA par mois alors qu'une unité de capital produit 98 FCFA. Le nombre d'heures de travail

effectué dans le mois permet de produire seulement 1 067 FCFA. La production de ce nombre d'heures de travail dans le mois est plus faible à Lomé que dans les autres milieux de résidence.

Selon le milieu de résidence, la productivité du travail est plus élevée dans le secteur des services à Lomé (146 077 FCFA). Par contre dans les autres urbains (161 734 FCFA) et le milieu rural (103 076 FCFA), c'est plutôt dans le commerce que la productivité du travail est élevée.

Tableau 2.11: Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le SI, Togo, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (En FCFA/Mois)	VA/K (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (En FCFA /nombre d'heures de travail dans le mois)
Grand Lomé			
Industrie	50 803	104	518
Commerce	47 163	452	691
Service	146 077	114	836
Total	73 785	208	691
Autres urbains			
Industrie	106 018	33	916
Commerce	96 924	92	1 119
Service	161 734	130	1 577
Total	115 351	79	1 172
Rural			
Industrie	92 547	40	1 086
Commerce	103 076	138	1 491
Service	96 190	89	1 059
Total	97 658	80	1 236
Togo			
Industrie	86 202	47	929
Commerce	82 980	178	1 143
Service	122 525	102	1 093
Total	94 401	98	1 067

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.5. Secteur informel et l'Etat

Toute entreprise dès sa création doit remplir certaines formalités, notamment se faire enregistrer dans les registres administratifs, obtenir le numéro d'identification fiscal et faire enregistrer leur personnel à la sécurité sociale.

2.5.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs

Les Unités de Production Informelles (UPI) (Tableau 2.12) sont celles qui ne sont pas enregistrées au registre de Commerce, ne disposent pas de NIF ni enregistré à la CNSS (97,7%) et avec peu de variation selon le secteur

d'activité : 97,7% pour l'industrie, 98,2% pour le commerce et 96,7% pour les services. Toutefois certaines unités sont enregistrées dans un registre de commerce (1,4%) et sont enregistrées au moins dans deux registres de commerce (0,9%).

Tableau 2.12: Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017

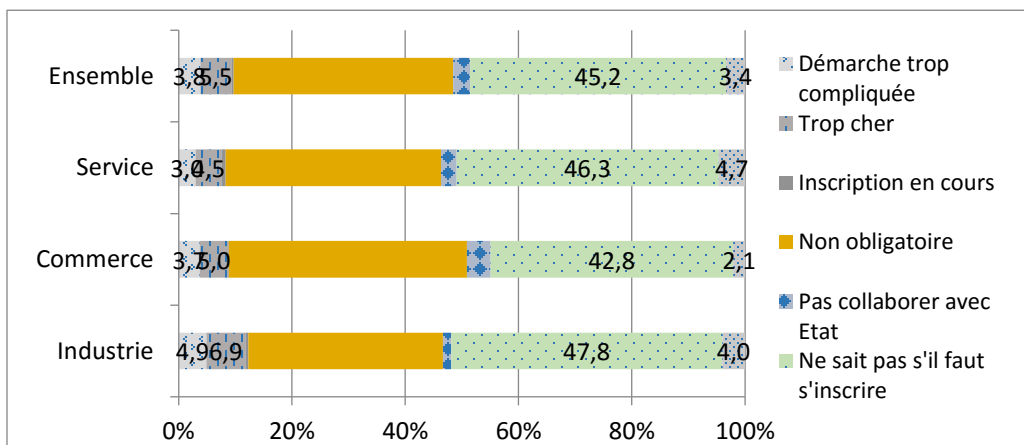
Milieu de résidence et secteur d'activité	Situation de l'inscription dans les registres administratifs			Total	Effectif
	Enregistré dans aucun registre	Enregistré dans un registre	Enregistré dans au moins deux registres		
Grand Lomé					
Industrie	97,6		2,4	100	65 762
Commerce	96,2	2	1,8	100	153 920
Service	98,2	1,6	0,1	100	77 588
Ensemble	97,0	1,4	1,5	100	297 270
Autres urbains					
Industrie	95,6	2,8	1,6	100	60 876
Commerce	99,9	0,1		100	98 526
Service	94,7	4,8	0,5	100	51 478
Ensemble	97,4	2,0	0,6	100	210 880
Rural					
Industrie	98,5	1,2	0,3	100	177 098
Commerce	98,9	0,8	0,4	100	206 177
Service	96,6	1,8	1,6	100	145 947
Ensemble	98,1	1,2	0,7	100	529 223
Ensemble					
Industrie	97,7	1,2	1,0	100	303 737
Commerce	98,2	1,0	0,8	100	458 623
Service	96,7	2,3	1,0	100	275 013
Ensemble	97,7	1,4	0,9	100	1 037 373

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les UPI justifient leur non inscription (graphique 2.6) par le fait qu'elles ne savent s'il faut s'inscrire (45,2%) et que c'est obligatoire (38,7%). L'ordre des motifs de non inscription est le même quel que

soit le secteur d'activité mais avec des ampleurs peu variables.

Graphique 2.6: Raisons du non enregistrement au NIF selon le secteur d'activité, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

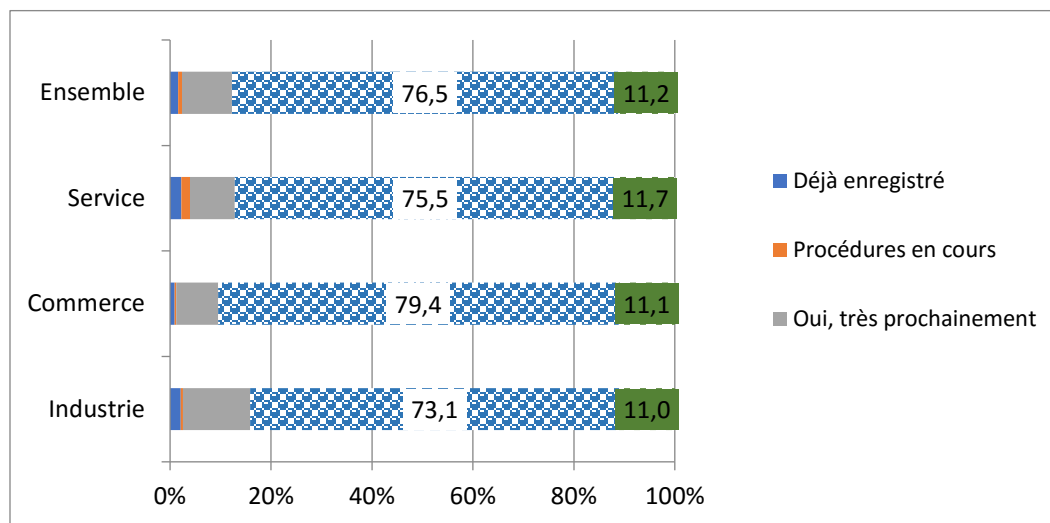
2.5.2. Principal intérêt de se faire enregistrer

Face à cette situation, une question leur a été posée pour savoir si les chefs des UPI ont l'intention de faire enregistrer leurs UPI.

Les résultats (Graphique 2.7) suivant les intentions générales des CUIP par rapport à l'enregistrement

administratif relève que, plus de trois quarts des CUIP (76,5%) n'ont pas fait de programme ou ne savent pas. Cette situation varie de 73,1% dans l'industrie à 79,4% dans le commerce.

Graphique 2.7: Intentions générales des CUIP par rapport à l'enregistrement administratif, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'une des difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises tant du formel que l'informel est le financement de leurs activités. L'accès au crédit fait partie des paramètres essentiels de toute unité de production qu'elle soit informelle ou formelle. Est-ce suffisant pour inciter les unités de production à se faire enregistrer ?

D'après le Tableau 2.13, sur le plan national, seulement 16,4% des unités de production informelles estiment que l'accès au crédit peut être l'un des motifs principaux à se faire enregistrer (elle varie de 15,7% dans l'industrie à 17,5% dans les services). Les autres motifs pour se faire

enregistrer sont : pour avoir accès au meilleur emplacement sur le marché (8,1%) et pour la vente des produits aux grandes sociétés (5,1%). Il est important de noter que 60,8% des CUIP trouvent qu'ils n'ont aucun intérêt à se faire enregistrer (33,6%) ou ne savent pas s'ils vont le faire (27,2%).

Tableau 2.13: Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national							Total	Effectif
	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas		
Grand Lomé									
Industrie	8,9	8,9	7,3	12,4	37,8	2,0	22,7	100,0	65 762
Commerce	9,7	6,7	6,6	3,7	43,2	4,4	25,7	100,0	152 480
Service	14,4	8,9	6,5	8,5	33,3	3,8	24,6	100,0	77 588
Ensemble	10,7	7,8	6,8	6,9	39,4	3,7	24,7	100,0	295 830
Autres urbains									
Industrie	15,1	10,9	8,9	13,7	22,6	2,3	26,6	100,0	60 110
Commerce	17,1	10,5	2,9	7,8	36,3	2,0	23,3	100,0	97 598
Service	23,7	11,6	1,2	7,9	32,4	2,4	20,9	100,0	51 267
Ensemble	18,2	10,9	4,2	9,5	31,4	2,2	23,7	100,0	208 976
Rural									
Industrie	18,4	6,3	6,2	6,1	29,1	1,8	32,1	100,0	176 371
Commerce	20,4	8,1	4,7	5,6	32,7	2,0	26,5	100,0	206 063
Service	17,0	6,6	2,5	8,0	31,4	2,3	32,3	100,0	145 947
Ensemble	18,8	7,1	4,6	6,4	31,1	2,0	29,9	100,0	528 380
Ensemble									
Industrie	15,7	7,8	7,0	9,0	29,7	1,9	28,9	100,0	302 243
Commerce	16,1	8,2	4,9	5,5	37,0	2,8	25,5	100,0	456 141
Service	17,5	8,2	3,4	8,1	32,1	2,7	28,0	100,0	274 802
Ensemble	16,4	8,1	5,1	7,2	33,6	2,5	27,2	100,0	1 033 186

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.5.3. Opinions générales par rapport à l'impôt

Du fait de leur caractère informel, la majorité des UPI ne contribuent pas à l'effort national de développement en payant leurs impôts.

Dans l'ensemble, 5,9% des chefs d'unités de production informelles paient déjà leurs impôts, tandis que 24,9% ne payent pas encore leur impôt mais sont disposés à le payer. Selon le secteur d'activité, la disposition des CUPI à payer leur impôt ne varie que très faiblement. Dans l'industrie,

26,3% des CUPI affirment être disposés à payer leur impôt. Cette proportion passe à 24,4% dans le commerce et à 24,2% dans les services. Au niveau du milieu de résidence, très peu de chefs d'UPI (18,8%) sont favorables à payer l'impôt à Lomé. Cette proportion est encore plus faible dans le secteur des services (17,8%) à Lomé.

Tableau 2.14: Disposition générale des CUIP à payer l'impôt sur leurs activités selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Seriez-vous prêt à payer des impôts sur votre activité ?				Effectif
	Je paie déjà	Oui	Non	Total	
Grand Lomé					
Industrie	3,6	20,7	75,7	100,0	65 762
Commerce	7,3	18,5	74,2	100,0	152 480
Service	4,2	17,8	78,1	100,0	77 588
Ensemble	5,7	18,8	75,5	100,0	295 830
Autres urbains					
Industrie	9,7	30,3	60,0	100,0	60 110
Commerce	8,4	25,7	65,9	100,0	97 598
Service	11,6	29,0	59,4	100,0	51 267
Ensemble	9,6	27,8	62,6	100,0	208 976
Rural					
Industrie	4,9	27,0	68,2	100,0	176 371
Commerce	4,3	28,2	67,6	100,0	206 063
Service	5,0	25,9	69,1	100,0	145 947
Ensemble	4,7	27,1	68,2	100,0	528 380
Ensemble					
Industrie	5,6	26,3	68,2	100,0	302 243
Commerce	6,2	24,4	69,4	100,0	456 141
Service	6,0	24,2	69,9	100,0	274 802
Ensemble	5,9	24,9	69,2	100,0	1 033 186

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

2.6. Problèmes et perspectives

Le secteur informel rencontre d'importantes difficultés ou problèmes qui peuvent être regroupés en six blocs thématiques (économiques, managériales, techniques, gestion, cadre légal, autres). Ces blocs thématiques de problèmes résument autant d'aspects dont la prise en compte permet de mieux comprendre les orientations stratégiques des profils d'UPI analysés.

2.6.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Pour le développement de leurs activités, les CUIP rencontrent plusieurs problèmes au rang desquels on a, au niveau national, au premier rang des difficultés de fabrication (33,8%) l'Approvisionnement en matières premières (27,1%) et le manque de machine, d'équipements (23,2%).

L'analyse suivant le secteur d'activité montre que c'est dans le secteur industriel seul où les

proportions des CUIP ayant des difficultés de fabrication (36,6%) et n'ayant pas de machine ou d'équipements (23,5%) dépassent le niveau national. Selon le milieu de résidence, ces proportions sont plus élevées dans la capitale Lomé et dans les autres urbains. Par contre la proportion des CUIP qui s'approvisionnent en matières premières est élevée en milieu rural en général (32,3%) et quel que soit le secteur d'activité considéré.

Tableau 2.15: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal selon le milieu de résidence et la région, Togo, 2017

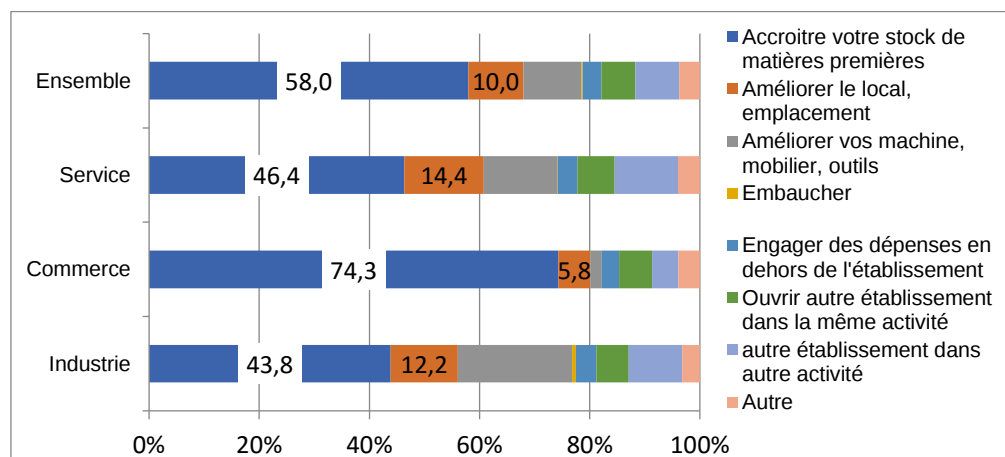
Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
Grand Lomé						
Industrie	36,7	25,7	2,4	7,8	14,8	13,5
Commerce	33,1	27,8	4,8	1,8	21,1	14,6
Service	27,6	20,8	2,5	5,7	6,8	15,1
Ensemble	32,5	25,5	3,6	4,1	16,0	14,5
Autres urbains						
Industrie	40,7	29,5	3,1	18,4	31,4	11,8
Commerce	26,2	19,5	4,3	3,5	30,8	6,1
Service	34,6	26,9	2,7	13,6	26,1	12,0
Ensemble	32,4	24,2	3,5	10,2	29,8	9,2
Rural						
Industrie	35,2	20,6	2,0	12,9	33,8	13,2
Commerce	33,4	19,2	2,2	4,6	32,7	12,5
Service	37,2	25,7	2,4	14,1	30,0	11,9
Ensemble	35,0	21,5	2,2	10,0	32,3	12,6
Ensemble						
Industrie	36,6	23,5	2,3	12,9	29,2	13,0
Commerce	31,8	22,1	3,5	3,4	28,4	11,8
Service	34,0	24,5	2,5	11,6	22,7	12,8
Ensemble	33,8	23,2	2,9	8,4	27,1	12,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Compte des difficultés rencontrées, un potentiel accès à un crédit peut contribuer à l'amélioration de la rentabilité des UPI. Ce potentiel crédit pourrait servir principalement à l'accroissement du stock des matières premières (58%) et améliorer l'emplacement ou le local de l'UPI (10%).

Selon le secteur d'activité, c'est le commerce (74,3%) qui a plus besoin de crédit pour accroître son stock de matières premières tandis que l'industrie veut accroître son stock de matières premières avec 43,8% du potentiel crédit et améliorer son emplacement et local avec 12,2% du crédit.

Graphique 2.8: Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Chapitre 3: Perception de la population sur la Gouvernance, paix et sécurité

3.1. Démocratie et droit de l'homme

Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux pays du continent ont entrepris des réformes pour la consolidation de la démocratie qu'ils ont adoptée comme système de gouvernance depuis les années 1990. Globalement, il est attendu de ces réformes que les institutions publiques appliquent de manière accrue les principes de gouvernance démocratique et des droits de l'homme.

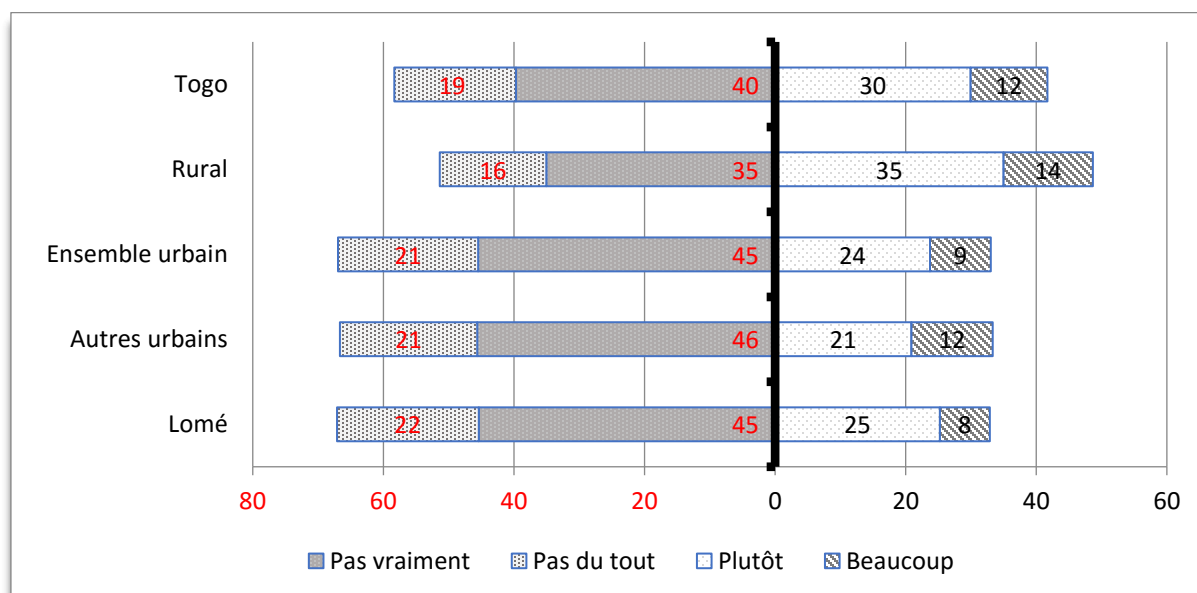
Ce chapitre rend compte des résultats relatifs à l'opinion de la population sur le fonctionnement et le respect des principes fondamentaux de la démocratie de même que ceux des droits de l'homme. Il met également en exergue le choix des principes que les populations jugent essentiels. Les principaux résultats du chapitre se présentent comme suit :

3.1.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

Selon le Graphique 3.1, le fonctionnement de la démocratie n'est pas une réalité au Togo car seulement 42% des personnes de 18 ans ou plus pensent qu'elle fonctionne dont 12% pensent qu'elle fonctionne beaucoup bien. Par rapport au

niveau national, c'est dans le milieu rural que la perception de la démocratie au Togo est meilleure (49%) contre 33% respectivement en milieu urbain et à Lomé.

Graphique 3.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

3.1.2. Droit de l'homme

Cette sous-section intitulée « droit de l'homme » présente les résultats relatifs à l'opinion des personnes de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme au Togo.

L'enquête ERI-ESI (Tableau 3.1) révèle que plus de la moitié (52,7%) de la population en âge de voter² a une opinion négative sur le respect des droits de l'homme dont 17,3% qui considèrent que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés dans le pays. A l'opposé, 14,9% d'entre eux estiment que ces droits sont beaucoup respectés.

En considérant les caractéristiques sociodémographiques des personnes, l'opinion sur le respect de droit de l'homme est un fait de génération. En effet les personnes âgées de moins de 55 ans ont une opinion négative du respect de droit (à plus de 53%) alors que celles âgées de 55

ans ou plus pensent que le respect de droit est une réalité à 51%. Aussi, les hommes (55,1%) ont une opinion plus négative que les femmes (50,8%).

L'opinion négative du respect des droits de l'homme au Togo augmente avec le niveau d'instruction de la population. Elle est de 47,2% chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction à 63,5% pour les personnes ayant atteint le supérieur. De même selon le milieu de résidence les autres urbains (64,3%) et plus particulièrement les résidents à Lomé (66,2%) pensent que le droit de l'homme n'est pas respecté contre 49% en milieu rural.

Tableau 3.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme				Total	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
Sexe						
Homme	14,0	31,0	36,1	19,0	100,0	1 671 374
Femme	15,7	33,5	34,9	15,9	100,0	2 043 981
Groupe d'âge						
18-24 ans	14,8	30,9	35,7	18,7	100,0	701 527
25-34 ans	14,2	32,8	35,3	17,7	100,0	1 016 284
35-44 ans	14,2	32,3	36,4	17,1	100,0	790 924
45-54 ans	15,3	31,6	35,5	17,7	100,0	572 536
55 ans et Plus	16,9	34,1	34,2	14,8	100,0	634 084
Niveau d'instruction						
Aucun	16,9	35,8	34,7	12,5	100,0	1 228 970
Primaire	15,8	34,2	33,3	16,8	100,0	993 933
Secondaire	12,7	29,2	36,9	21,2	100,0	1 263 613
Supérieur	13,2	23,3	40,1	23,4	100,0	228 838
Milieu de résidence						
Grand Lomé	9,4	24,4	44,3	21,9	100,0	1 066 982
Autres urbains	13,0	24,7	38,7	23,6	100,0	591 544
Ens. urbain	10,7	24,5	42,3	22,5	100,0	1 658 526
Rural	18,4	38,7	29,9	13,1	100,0	2 056 829
Togo	14,9	32,4	35,4	17,3	100,0	3 715 355

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

3.1.3. Indice des droits de l'homme et participation

Quatre domaines (droits civils et politiques, participation, absence de discrimination et d'inégalités de sexe) ont été identifiés (Cf. Tableau 3.2) pour évaluer la composante « droit de l'homme et participation ». Plus l'indice tend vers l'unité plus le droit du citoyen est respecté.

Selon les résultats du tableau, au Togo, "l'absence de discrimination et d'inégalité des sexes" est une réalité car l'indice est de 0,813. Ce sont les femmes (0,824), les habitants du milieu rural (0,831) et

celles ayant atteint le niveau supérieur (0,822) qui pensent que ce droit est respecté.

² L'âge pour participer au vote au Togo est de 18 ans

Après viennent "les droits civils et politiques" qui semblent le plus respectés avec un indice de 0,730. Ce sont ici les hommes (0,740), les personnes âgées de 60 ans ou plus (0,744), celles n'ayant aucun niveau d'instruction (0,755) et celles ayant atteint le primaire (0,740), celles résidant dans le milieu rural (0,790) qui ont une pensée positive sur le respect des droits civils et politiques au Togo,

Enfin les droits qui sont moyennement sont les droits de "participation" (0,598) et le "droit de l'homme et participation" (0,665) avec les tendances selon les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage sont les mêmes.

Tableau 3.2: Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
Sexe				
Homme	0,740	0,609	0,810	0,674
Femme	0,700	0,562	0,824	0,636
Groupe d'âge				
18 - 34 ans	0,704	0,583	0,816	0,649
35 - 59 ans	0,734	0,598	0,812	0,667
60 ans et plus	0,744	0,610	0,813	0,676
Niveau d'instruction				
Aucun	0,755	0,619	0,813	0,684
Primaire	0,740	0,600	0,815	0,669
Secondaire	0,703	0,581	0,811	0,647
Supérieur	0,721	0,575	0,822	0,651
Milieu de résidence				
Grand Lomé	0,651	0,522	0,800	0,595
Autres urbains	0,666	0,562	0,773	0,620
Ens. urbain	0,657	0,536	0,790	0,604
Rural	0,790	0,647	0,831	0,714
Togo	0,730	0,598	0,813	0,665

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

3.2. Qualité des institutions et corruption

Certaines institutions, de par leur mission, sont au contact des populations pour l'offre des services de proximité. Dans les faits, l'offre de service se fait avec de nombreuses difficultés, des pratiques illégales s'établissent au point d'entraver les missions assignées à ces services. La corruption prend de l'ampleur au point que la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les ODD. Cette lutte fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

La qualité des institutions intervenant dans la GPS se mesure par l'accès des populations aux services délivrés, par la réactivité, la perception et la confiance des citoyens par rapport aux institutions. Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur ces différents aspects sont présentés.

3.2.1. Accès et confiance dans les institutions

Dans le Tableau 3.3, la mesure de confiance se rapporte aux usagers des services c'est-à-dire ceux qui ont établi un contact soit par l'accès ou la demande de service.

On remarque que globalement la population a confiance aux différentes administrations et systèmes qui ont fait l'objet d'études, mais le degré

de confiance le plus élevé est pour les services publics d'éducation (89,8%) ou de santé (87,3%), notamment les hommes (88,2% et 90%), les

adultes de 35-44 ans (89,1% et 91,3%), les personnes ayant atteint le niveau primaire (89% et 91,5%) les personnes classées dans le second quintile de niveau de vie (90% et 92% respectivement).

Vient ensuite le système d'information/médias officiel avec 76,4% de la population, notamment les personnes de la classe moyenne du niveau de vie (81,5%), les personnes ayant le niveau d'étude supérieure (85,6%), les jeunes de 25-34 ans (80,5%) et les adultes de 45-54 ans (80,7%) et les hommes (79,1%).

Ensuite, la confiance est faite au système de sécurité sociale (72,5%) et la police (71,6%) et chez les personnes de la classe des plus riches 75,8% et 77,5%), les personnes dont le niveau d'instruction est du supérieur (83,6% et 86,9%) que la confiance est la plus prononcée.

Le degré de confiance la plus faible est le système fiscal (impôts et douane) avec 62,2% et le manque de confiance est plus prononcé chez les personnes de la quatrième classe de niveau de vie (57,1%), les personnes ayant le niveau primaire (53,5%) et les jeunes de 18-24 ans (50,4%).

Tableau 3.3: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé publique	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiel
Sexe								
Homme	74,6	70,5	75,4	88,2	90,0	66,6	77,0	79,1
Femme	61,0	58,8	65,4	86,7	89,5	55,7	67,6	73,6
Age								
18-24 ans	77,6	69,2	74,6	86,3	90,4	50,4	65,4	71,2
25-34 ans	69,0	64,9	72,5	88,4	89,9	64,9	76,4	80,5
35-44 ans	67,7	59,4	73,1	89,1	91,3	66,5	70,3	74,8
45-54 ans	72,4	74,3	71,6	85,2	89,5	66,0	77,8	80,7
55 ans et Plus	60,7	60,1	63,6	86,1	85,9	55,1	70,6	73,1
Niveau d'instruction								
Aucun	44,9	52,1	62,8	88,0	87,4	45,0	61,9	67,5
Primaire	66,0	63,4	64,5	89,0	91,5	53,5	67,8	76,5
Secondaire	76,6	69,6	75,3	86,0	91,0	66,7	78,7	78,5
Supérieur	83,5	78,2	86,9	84,0	85,3	87,7	83,6	85,6
Milieu de résidence								
Grand Lomé	65,8	62,8	71,3	77,4	83,9	64,6	73,0	77,9
Autres urbains	78,2	65,0	67,2	86,3	88,2	55,6	68,4	76,4
Ens. urbain	70,0	63,6	70,0	81,1	85,6	61,9	71,4	77,4
Rural	68,5	67,3	73,9	92,4	93,1	62,6	74,0	74,9
Quintile de niveau de vie								
Le plus pauvre	62,5	63,7	71,4	87,3	89,3	50,4	73,2	71,7
Second	65,3	63,2	70,3	90,0	92,0	52,9	70,4	75,2
Moyen	69,9	63,2	71,3	88,3	90,0	64,2	71,4	81,5
Quatrième	61,9	56,1	65,0	83,4	87,7	57,1	69,4	71,5
Le plus riche	77,2	74,3	77,5	87,9	90,0	71,7	75,8	78,9
Togo	69,3	65,1	71,6	87,3	89,8	62,2	72,5	76,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSEED

3.2.2. Situation de la corruption

Considérée comme un facteur qui handicape le développement économique et social, la corruption prend de plus en plus de l'ampleur dans nos sociétés. La lutte contre le phénomène fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. Le niveau de

la corruption, la perception de la corruption, les mécanismes et les institutions mis en place pour lutter contre le phénomène sont des baromètres de la bonne gouvernance.

S'agissant de la perception (Tableau 3.4), 62,0% de la population en âge de voter (18 ans ou plus) estiment que la corruption est un problème dans le pays. Selon les caractéristiques sociodémographiques, ce sont les hommes (64,9%) qui pensent que la corruption est un véritable problème.

Cette mauvaise perception de la corruption se traduit dans les pratiques ou le comportement des

agents qui sont habilités à lutter contre. Notons que cette pratique n'est pas généralisée au Togo car seulement 6,8% des individus de 18 ans et plus ont déclaré avoir eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin. Les personnes qui ont été les plus victimes sont les personnes résidant à Lomé (10,4%), les chômeurs au sens du BIT (9,4%), les personnes ayant atteint le niveau supérieur (11,2%) et les hommes (9,4%).

Tableau 3.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin [1]
Sexe		
Homme	64,9	9,4
Femme	59,6	4,5
Groupe d'âges		
18-24 ans	63,3	5,7
25-34 ans	63	7,3
35-44 ans	62,7	8,6
45-54 ans	62	6,3
55 ans et Plus	57,9	5,2
Niveau d'instruction		
Aucun	53,2	4,9
Primaire	65,5	6
Secondaire	66,4	8
Supérieur	69,5	11,2
Milieu de résidence		
Grand Lomé	64,3	10,4
Autres urbains	64,1	4,7
Ens. Urbain	64,2	8,5
Rural	60,1	5
Togo	62,0	6,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] Indicateur ODD 16.5.1

3.3. 15- État de la gouvernance

De nombreux pays ont entrepris des réformes en vue de la consolidation de l'état de droit. Dans ce processus, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de l'état de gouvernance.

3.3.1. Gouvernance administrative

Un aspect de la gouvernance abordé par l'enquête est la recevabilité des autorités locales. L'analyse du Tableau 3.5 ci-après fournit des informations intéressantes sur l'opinion que se font les citoyens de la gouvernance des autorités locales et communales.

Seulement 24,6% des citoyens estiment qu'ils sont consultés dans la prise de décision, notamment plus les femmes (25,4%) que les hommes (23,7%), les personnes résidant dans le milieu rural (27,6%),

les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (26,9%) ou du primaire (26,1%) et les personnes âgées de 55 ans ou plus (26,8%).

Tableau 3.5: Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Conseil local/communal consulte les citoyens dans la prise de décision						Effectif
			% estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]	Pas vraiment	Pas du tout	Total	
Sexe							
Homme	3	20,7	23,7	49,7	26,6	100	1 671 040
Femme	3,7	21,7	25,4	50,3	24,3	100	2 043 981
Groupe d'âge							
18-24 ans	2,5	22	24,5	50,3	25,2	100	701 527
25-34 ans	3,4	20,2	23,7	49,9	26,4	100	1 016 284
35-44 ans	2,7	20,6	23,3	50,7	26	100	790 924
45-54 ans	4,1	21,8	25,9	49	25	100	572 536
55 ans et Plus	4,6	22,2	26,8	50	23,2	100	633 750
Niveau d'instruction							
Aucun	4,3	22,6	26,9	51,5	21,6	100	1 228 970
Primaire	4	22,1	26,1	48,3	25,6	100	993 600
Secondaire	2,3	19,4	21,6	50,4	28	100	1 263 613
Supérieur	2,3	20,6	23	47,6	29,4	100	228 838
Milieu de résidence							
Grand Lomé	2,8	19,5	22,3	49,3	28,4	100	1 066 982
Autres urbains	2,3	16,4	18,8	54	27,2	100	591 544
Ens. urbain	2,6	18,4	21	51	28	100	1 658 526
Rural	4	23,5	27,6	49,2	23,2	100	2 056 495
Quintile du niveau de vie							
Le plus pauvre	4,1	19,6	23,7	57,8	18,6	100	602 512
Second	3,7	20,5	24,2	49,8	26	100	651 495
Moyen	4	21,3	25,2	48,5	26,3	100	721 570
Quatrième	2,8	21,7	24,5	48,9	26,6	100	771 602
Le plus riche	2,9	22,5	25,4	47,3	27,3	100	957 290
Togo	3,4	21,2	24,6	50	25,3	100	3 715 021

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] Proxy ODD 16.7.2

3.3.2. Participation citoyenne et politisation

Le Tableau 3.6 suivant présente les résultats de l'opinion des personnes de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités centrales. Moins du tiers (31,1%) estiment que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations de la population. Il existe très peu de disparité dans les

opinions entre les différents groupes sociodémographiques. Cependant, les mêmes tendances sont conservées quand on s'intéresse à la prise en compte des préoccupations des partis politiques d'opposition (27,1%) et de celles des groupes minoritaires (24,8%).

Tableau 3.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Politiciens prennent en compte les préoccupations de la population ?						Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population	Pas vraiment	Pas du tout	Total			
Sexe									
Homme	8,4	22,2	30,6	42,7	26,6	100,0	26,4	24,2	1 671 040
Femme	9,4	22,2	31,5	45,5	23,0	100,0	27,7	25,3	2 043 981
Groupe d'âges									
18-24 ans	7,8	22,2	30,1	44,5	25,5	100,0	25,8	23,7	701 527
25-34 ans	9,2	20,8	30,0	46,1	23,9	100,0	27,1	24,8	1 016 284
35-44 ans	7,8	23,0	30,9	44,2	24,9	100,0	27,0	24,1	790 924
45-54 ans	9,1	21,7	30,9	43,4	25,8	100,0	27,3	25,2	572 536
55 ans et Plus	10,9	23,8	34,7	41,9	23,4	100,0	28,4	26,3	633 750
Niveau d'instruction									
Aucun	10,3	23,7	34,0	44,4	21,6	100,0	31,4	28,7	1 228 970
Primaire	8,6	22,8	31,4	44,0	24,6	100,0	25,5	23,4	993 600
Secondaire	7,7	20,8	28,5	44,5	26,9	100,0	24,1	21,9	1 263 613
Supérieur	9,7	19,2	28,9	43,1	28,1	100,0	27,4	25,5	228 838
Milieu de résidence									
Grand Lomé	6,6	20,4	27,1	48,4	24,6	100,0	24,6	22,3	1 066 982
Autres urbains	6,9	18,3	25,2	50,1	24,7	100,0	23,2	20,3	591 544
Ens. urbain	6,7	19,7	26,4	49,0	24,6	100,0	24,1	21,6	1 658 526
Rural	10,7	24,2	34,9	40,5	24,6	100,0	29,5	27,3	2 056 495
Quintile du niveau de vie									
Le plus pauvre	9,4	22,3	31,7	50,2	18,2	100,0	25,0	23,2	602 512
Second	8,2	21,8	30,0	44,3	25,7	100,0	26,6	24,1	651 495
Moyen	8,5	21,6	30,1	43,9	26,0	100,0	26,3	23,6	721 570
Quatrième	8,3	21,8	30,1	45,0	24,9	100,0	26,8	24,8	771 602
Le plus riche	10,0	23,2	33,2	40,4	26,4	100,0	29,6	27,2	957 290
Togo	8,9	22,2	31,1	44,3	24,6	100,0	27,1	24,8	3 715 021

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

3.3.3. Indice de perception de l'état de droit

La perception de l'état de droit s'est évaluée par la qualité du système judiciaire et l'absence de corruption. Le Tableau 3.7 présente l'indice d'appréciation de l'état de droit mesuré par les index d'appréciation du système judiciaire et de l'absence de corruption.

Globalement, il en ressort que la population en âge de voter (18 ans ou plus) à une mauvaise appréciation de l'état de droit (0,486) quelles que soient les caractéristiques de la personne, excepté les personnes âgées d'au moins 60 ans (0,510), celles n'ayant aucun niveau d'instruction (0,528) et

les personnes résidentes en milieu rural (0,526), chez lesquelles le niveau d'appréciation est moyen, (valeur du sous-indice supérieure à 0,5).

Pour chaque composante de l'état de droit, tant pour le système judiciaire (0,429) que pour

l'« absence de corruption » (0,498), le niveau de perception est largement en dessous de la moyenne, à l'exception de la perception des hommes sur l'absence de la corruption (0,501), les

personnes de 60 ans ou plus (0,517), celles n'ayant aucun niveau d'instruction (0,537), ceux ayant atteint le niveau primaire (0,503) ou résidant en milieu urbain (0,533).

Tableau 3.7: Niveau d'appréciation de l'état de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
Sexe			
Homme	0,437	0,501	0,491
Femme	0,405	0,486	0,473
Groupe d'âge			
18 - 34 ans	0,395	0,478	0,465
35 - 59 ans	0,423	0,498	0,485
60 ans et plus	0,475	0,517	0,510
Niveau d'instruction			
Aucun	0,483	0,537	0,528
Primaire	0,436	0,503	0,491
Secondaire	0,392	0,474	0,460
Supérieur	0,339	0,413	0,401
Milieu de résidence			
Grand Lomé	0,348	0,456	0,438
Autres urbains	0,362	0,450	0,436
Ens. urbain	0,353	0,454	0,437
Rural	0,491	0,533	0,526
Togo	0,429	0,498	0,486

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

3.4. 16- Paix et sécurité

La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement des sociétés pacifiques.

3.4.1. Menace générale et sentiment d'insécurité

Revenant sur le thème de sécurité publique (Tableau 3.8) et dans la vie quotidienne, la sérénité n'est pas de mise. 47,1% des personnes majeures ne se sentent pas en sécurité en marchant seules la nuit dans leur quartier et 52,4% quand elles sont seules à la maison le jour, contre 49,7% la nuit. Aussi, 49,0% de la population affirme ne pas se sentir en sécurité dans le transport public ou 51,8% au lieu de travail. Seulement, 38,4% d'adultes assurent se sentir en sécurité en se déplaçant seuls à pied dans leur lieu de résidence.

Cet indicateur présente de fortes disparités selon le niveau de vie, le milieu et la région de résidence. La quiétude baisse avec le niveau de vie. Les pauvres se sentent moins en danger en se déplaçant seul dans leur localité de résidence que les riches. La forte différence entre régions mérite d'être mentionnée. Les régions Centrale (59,6%) et de la Kara (51,6%) à en croire les enquêtés sont les zones où les populations sont plus sereines en se déplaçant. Seuls 26,7% dans la région Maritime ; 25,5% dans les Savanes, ou 37,9% dans le Grand Lomé considèrent qu'il n'y a pas de danger en se déplaçant seul à pied dans leur localité de résidence.

Carte 3.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seule à pied dans leur zone de résidence, Togo, 2017

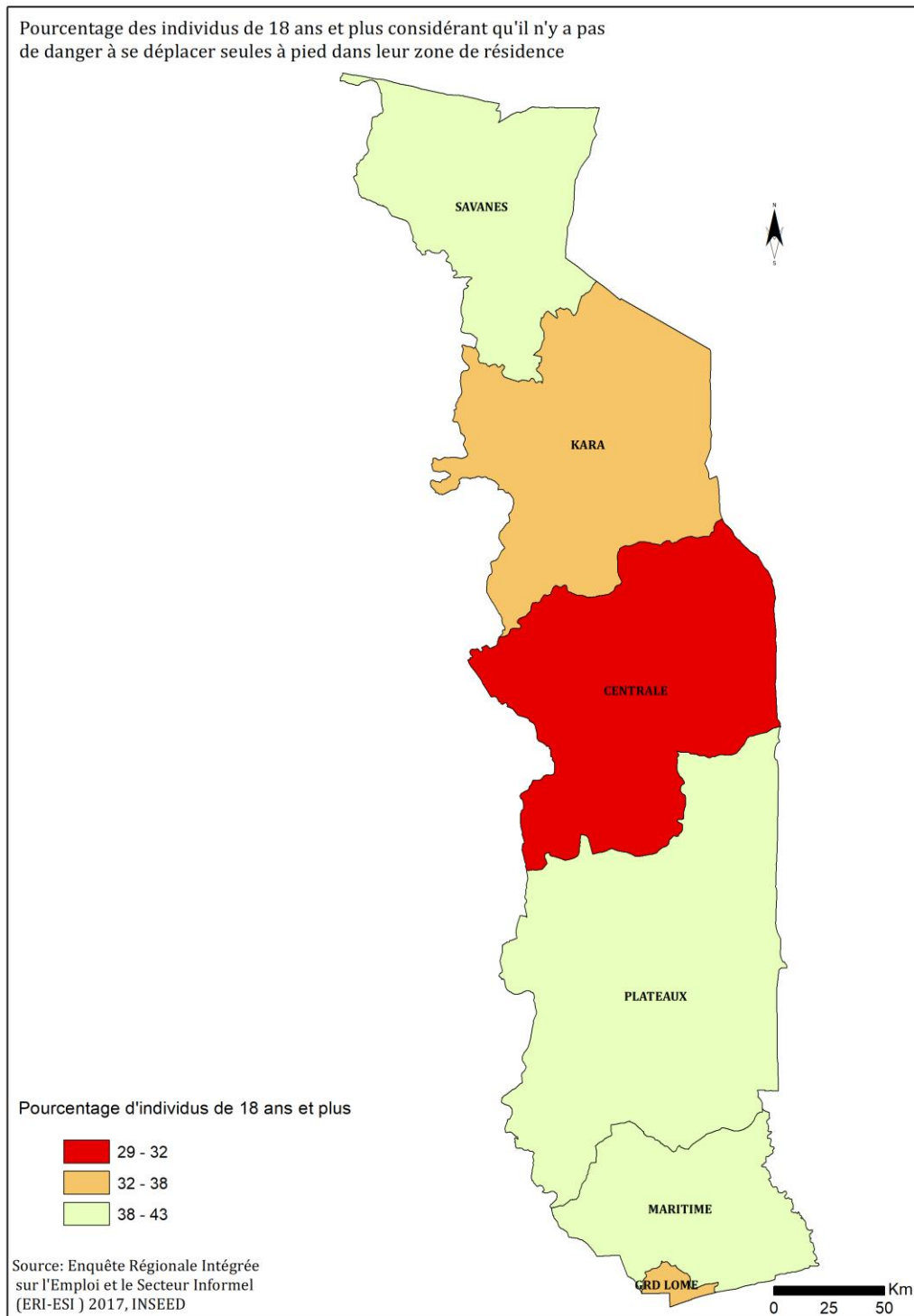


Tableau 3.8: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité :						Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence [1]	Effectif
	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)		
Sexe								
Homme	52,7	48,0	53,0	50,3	49,6	53,0	40,1	1 671 374
Femme	51,8	46,3	52,0	49,3	48,5	50,8	37,1	2 044 348
Région								
Maritime	64,8	50,9	64,3	55,0	59,1	62,9	26,7	704 026
Plateaux	53,6	46,9	55,0	52,7	52,7	54,6	38,8	748 084
Centrale	35,2	34,9	34,6	34,5	27,7	31,1	59,6	353 802
Kara	39,1	41,4	38,8	40,4	36,2	38,3	51,6	449 289
Savanes	58,3	57,2	59,5	58,0	55,3	60,5	25,5	376 055
Grand Lomé	52,0	47,5	52,0	50,2	49,9	52,1	37,9	1 084 466
Quintile du niveau de vie								
Le plus pauvre	49,2	44,6	49,0	47,7	47,8	48,0	42,4	602 512
Second	49,4	45,6	50,1	47,6	46,7	49,3	40,5	651 495
Moyen	53,5	49,1	54,2	51,2	50,0	53,0	36,6	721 903
Quatrième	53,1	47,3	53,5	50,3	50,0	52,7	36,8	771 968
Le plus riche	54,1	47,8	53,7	50,8	49,2	54,0	37,4	957 290
Togo	52,2	47,1	52,4	49,7	49,0	51,8	38,4	3 715 722

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] ODD 16.1.4

3.4.2. Criminalité

Cette section cherche à mesurer l'incidence de la criminalité au sein de la population adulte. Au niveau national, 2,1% des individus de 18 ans et plus affirment avoir été victimes de harcèlements physiques ou sexuels. Considérant les 12 derniers mois précédant l'enquête, 15,2% d'entre eux déclarent avoir subi des violences d'ordre physique, psychologique ou sexuel. Le vol à domicile (10,5%) et à l'extérieur (4,5%) est le forfait le plus commis contre ces populations. Toutefois,

quelques-uns ont déclaré avoir été menacés avec des armes, même si leur proportion est très faible. Pour tous les types d'incidents ou forfaits, les habitants des villes semblent en être plus exposés que ceux des villages ou campagnes.

Cependant, les villageois (44,4%) rapportent plus les forfaits subis aux autorités compétentes que les citadins (33,2%).

Tableau 3.9: Incidence de la criminalité par type d'incidents selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Sexe		Milieu de résidence						Quintile du niveau de vie				
	Homme	Femme	Grand Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo		Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
Types d'incidents													
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	11,1	9,9	12,2	8,0	10,7	10,3	10,5		10,1	9,0	10,6	11,3	10,8
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	2,4	2,1	4,2	1,7	3,3	1,3	2,2		2,3	1,6	2,8	2,4	2,1
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	5,4	3,7	5,4	3,1	4,6	4,4	4,5		6,8	3,1	4,5	4,2	4,3
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	2,0	1,4	1,8	1,9	1,8	1,5	1,7		1,8	1,6	1,8	1,4	1,8
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	0,3	0,7	0,7	0,4	0,6	0,4	0,5		0,3	0,2	0,9	0,5	0,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	2,3	1,9	2,4	2,2	2,3	1,9	2,1		2,0	1,7	2,5	1,9	2,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	16,6	14,0	17,8	12,1	15,8	14,7	15,2		15,8	12,8	15,4	16,1	15,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	42,5	36,1	30,8	39,8	33,2	44,4	39,2		34,3	35,0	48,0	34,3	42,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,4	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3		0,3	0,3	0,3	0,1	0,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,7	0,3	0,6	0,5	0,6	0,4	0,5		0,5	0,5	0,6	0,3	0,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] ODD 11.7.2

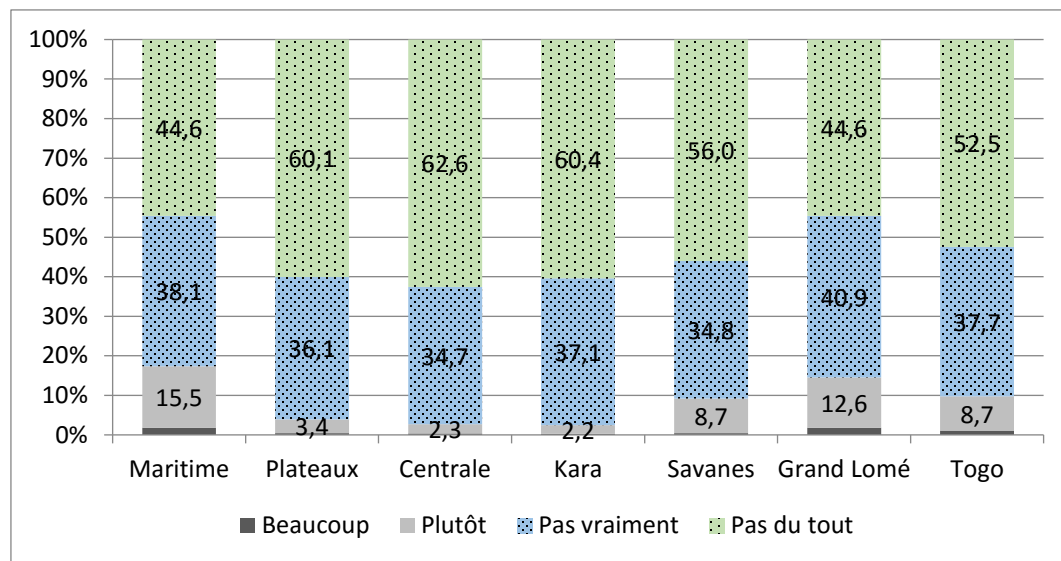
[2] ODD 16.1.3

[3] ODD 16.3.1, des individus ayant été victimes et ont rapporté au moins une fois les faits

Pour ce qui est du risque de criminalité (Graphique 3.2), globalement, plus de la moitié (52,5%) des adultes estiment que ce risque n'existe pas du tout.

Les résidents du Grand Lomé (44,6%) et de la région Maritime (44,6%) sont les plus pessimistes quant à l'existence de ce risque.

Graphique 3.2: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Togo, 2017



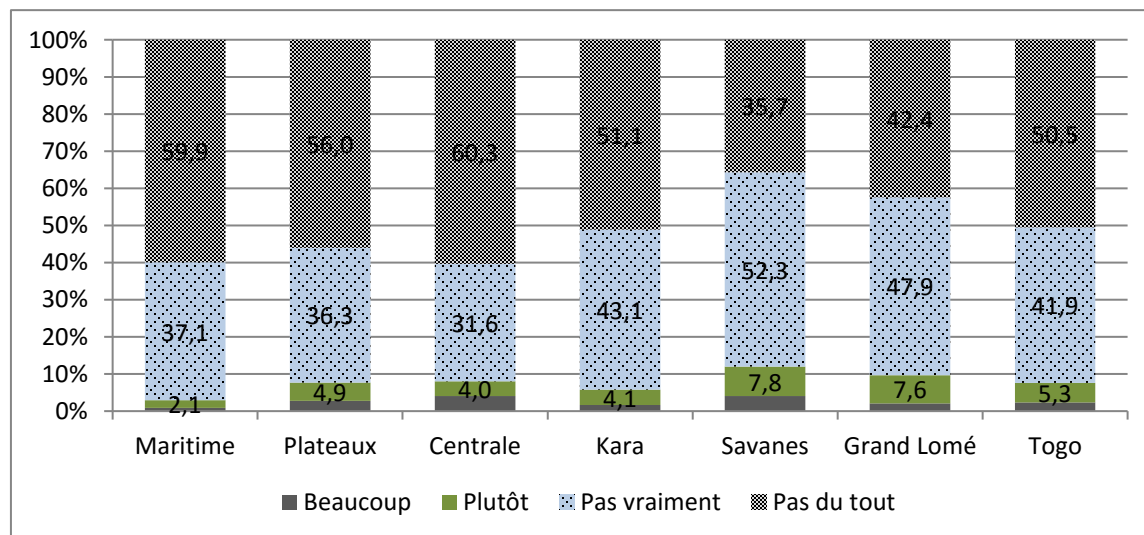
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

3.4.3. Conflits et mode de résolution

L'opinion des populations sur le degré de tension entre les différents groupes est représentée sur le Graphique 3.3. Dans l'ensemble, 50,5% des individus estiment qu'il n'existe pas du tout de

tension entre les différents groupes. Cette proportion est faible respectivement dans la région des Savanes (35,7%) et dans le Grand Lomé (42,4%),

Graphique 3.3: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes ethniques au cours des 12 derniers mois, Togo, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

3.4.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Pour terminer ce chapitre, un indice d'appréciation de la situation de la paix et sécurité a été calculé. La valeur de cet indice (Tableau 3.10) est de 0,697 et est plus portée par la sécurité publique (0,707) que la sécurité nationale où la situation est moyenne (0,558).

L'appréciation de tous les aspects de la paix et de la sécurité montre des niveaux de satisfaction de la

population dans les aspects relatifs à la criminalité ou la violence et au manque de discrimination de la part des forces de sécurité. En revanche pour les autres aspects notamment la gestion des conflits, l'appréciation globale de la sécurité, le degré de confiance à l'État et l'efficacité des forces de l'ordre face au problème de sécurité, l'appréciation de la population n'est guère reluisante.

Tableau 3.10: Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité
Sexe			
Homme	0,561	0,711	0,700
Femme	0,550	0,697	0,686
Groupe d'âge			
18 - 34 ans	0,554	0,698	0,687
35 - 59 ans	0,560	0,708	0,698
60 ans et plus	0,558	0,712	0,701
Niveau d'instruction			
Aucun	0,549	0,718	0,705
Primaire	0,567	0,710	0,700
Secondaire	0,561	0,695	0,685
Supérieur	0,556	0,710	0,698
Milieu de résidence			
Grand Lomé	0,540	0,683	0,673
Autres urbains	0,557	0,671	0,662
Ens. urbain	0,546	0,679	0,669
Rural	0,569	0,731	0,719
Togo	0,558	0,707	0,697

3.5. Indice de perception de la population sur la gouvernance, paix et sécurité

L'appréciation globale du Togo par l'indice GPS (Tableau 3.11) est supérieure à la moyenne (0,653) et les régions qui ont un indice supérieur à la moyenne nationale sont des Plateaux (0,667), Centrale (0,699), Kana (0,694) et des Savanes (0,724). S'intéressant aux différentes composantes :

- La composante Absence de discrimination et d'inégalités de sexe est celle qui a l'indice le plus élevé (0,813) et les régions qui contribuent à ce niveau sont celles du Plateau (0,826), de Centrale (0,833) et des Savanes (0,853) ;
- Suivi de la composante Droits civils et politique dont l'indice est de 0,730 et ce sont

les régions de Centrale (0,800), de Kana (0,823) et des Savanes (0,823) qui contribuent à l'amélioration de cet indice ;

- En troisième position on a les composantes Sécurité publique et paix et sécurité avec des 0,707 et 0,697 respectivement et ce sont les mêmes régions que précédemment qui contribuent à l'amélioration de l'indice;
- Enfin, les composantes pour lesquelles la population n'a pas du tout confiance sont le système judiciaire (0,429) et l'absence de corruption (0,486) et ce sont dans les régions des Maritimes et de Grand Lomé où la confiance de la population est la plus faible.

Carte 3.2 : Indice de perception de la composante Paix et Sécurité et Indice de perception de la Gouvernance, Paix et Sécurité, Togo, 2017

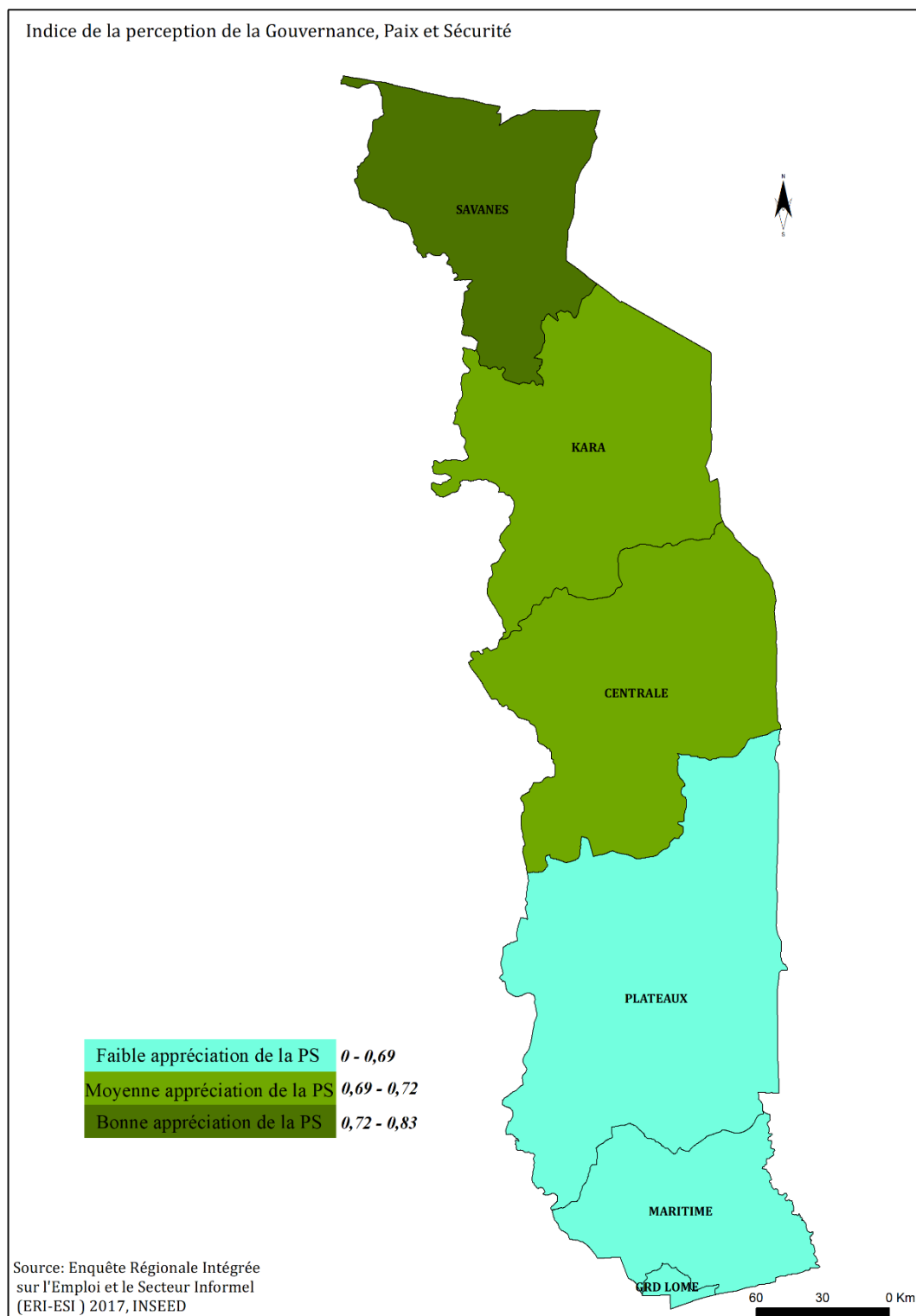


Tableau 3.11 : Indice de perception gouvernance, paix et sécurité selon la région, Togo, 2017

	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Togo
Droits civils et politiques	0,7	0,732	0,8	0,823	0,828	0,654	0,73
Participation	0,57	0,606	0,647	0,691	0,686	0,525	0,598
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,799	0,826	0,833	0,789	0,853	0,802	0,813
Droit de l'homme et participation	0,639	0,672	0,717	0,744	0,75	0,598	0,665
Système judiciaire	0,345	0,458	0,555	0,504	0,553	0,35	0,429
Absence de corruption	0,385	0,561	0,559	0,544	0,59	0,457	0,498
état de droit	0,378	0,544	0,558	0,537	0,583	0,439	0,486
Sécurité nationale	0,579	0,571	0,577	0,565	0,523	0,54	0,558
Sécurité publique	0,669	0,711	0,746	0,733	0,774	0,684	0,707
Paix et sécurité	0,662	0,701	0,734	0,721	0,755	0,673	0,697
Indice gouvernance, paix et sécurité	0,608	0,667	0,699	0,694	0,724	0,615	0,653

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'étude a été rendue possible grâce au support financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et l'appui technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT).



Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
59, Rue de la Kozah, Immeuble INSEED/CENETI BP. 118 Lomé,
Tél. (+228) 22 21 22 87 / 22 21 62 24 Fax : (+228) 22 20 40 29
Site web : www.inseed.tg ; E-mail : inseed@inseed.tg.